



HYDREAULYS



HYDREAULYS

RAPPORT d'activité

2019



HYDREAULYS

12 rue Mansart
78000 Versailles
Tél. : 01 39 23 22 60

Rejoignez-nous sur :
@EauxSeineOuest



Retrouvez toutes les informations
concernant HYDREAULYS sur :

www.eauxseineouest.fr

Le code général des collectivités
territoriales prévoit l'élaboration
de 2 rapports :

> Un rapport annuel qui rend compte du
prix et de la qualité du service rendu du-
rant l'année écoulée et communique les
résultats des indicateurs réglementaires
(article L.2224-5) ;

> Un rapport d'activité qui retrace l'acti-
vité de l'établissement pendant l'exercice
précédent et s'accompagne du compte
administratif (article L. 5211-39).

HYDREAULYS répond à ces obligations
en produisant, pour l'exercice 2019, un
rapport unique qui présente l'ensemble
des informations exigées par les textes.



Claude JAMATI

Président d'HYDREAULYS

Hydreaulys a consolidé son rôle de maître d'ouvrage, au service des collectivités, en poursuivant la mutualisation des moyens humains, sur un territoire plus pertinent. Ainsi, la fusion entre HYDREAULYS, le SMAERG et le SIAVGO permet d'entretenir la rivière de Gally sur l'ensemble de son bassin versant. Nos actions se sont déroulées dans nos domaines de compétence : collecte, transport, traitement des effluents et mise en valeur de la rivière.

• Les grands chantiers

Cette année a été marquée par le lancement ou la réalisation de grands travaux nécessaires au développement du territoire et à la continuité du service.

HYDREAULYS a poursuivi son chantier de réhabilitation des collecteurs B&D sur Viroflay, Chaville et Sèvres.

En novembre, HYDREAULYS a démarré, sur ses propres réseaux et ceux appartenant à Bois d'Arcy, les travaux pour la reconstruction complète du collecteur de transport à l'exutoire de Bois d'Arcy ; le collecteur actuel, en très mauvais état, présente des risques d'effondrement de l'autoroute A12.

Enfin, nous pouvons citer les travaux de reconfiguration de l'entrée de la station d'épuration Carré de Réunion et de dévoiement des collecteurs d'eaux usées dans le cadre des travaux du Tram 13 menés par la SNCF.

Les travaux de reprofilage et le reméandrage des berges sur Villepreux ont été réceptionnés en mai 2019, à l'issue de six mois de travaux. La seconde tranche sur Chavenay, la mise aux normes de l'ouvrage de retenue de Rennemoulin et la protection des biens et des personnes contre le risque inondation à l'aval ont fait l'objet d'études au cours de cette année. L'objectif global est de mettre en valeur les paysages de la Plaine de Versailles, tout en préservant ses fonctionnalités agricoles et urbaines.

• Les grandes innovations

Depuis le 4 décembre 2019, la station d'épuration Carré de Réunion injecte du gaz vert dans le réseau de gaz de ville. Ce lancement est marquant pour HYDREAULYS car il a prouvé sa force et son engagement en tant que syndicat majeur de l'assainissement. D'une part, la transformation en biométhane des boues issues des eaux usées crée une véritable économie circulaire, grâce à l'alimentation en gaz des foyers et de véhicules « verts ».

D'autre part, la réalisation d'un chantier de cette envergure, en moins d'un an, relève d'une réelle prouesse technique.

L'autre avancée majeure en 2019 pour HYDREAULYS et l'usine d'épuration Carré de Réunion est la validation du dossier de REUT : la réutilisation des eaux usées traitées. Non seulement HYDREAULYS sera le premier syndicat en Ile-de-France à valoriser ce procédé pour l'irrigation de terres agricoles mais cette démarche s'inscrit elle aussi dans un cadre d'économie circulaire et est rendu possible par l'excellence du traitement.

• Rencontres et partages

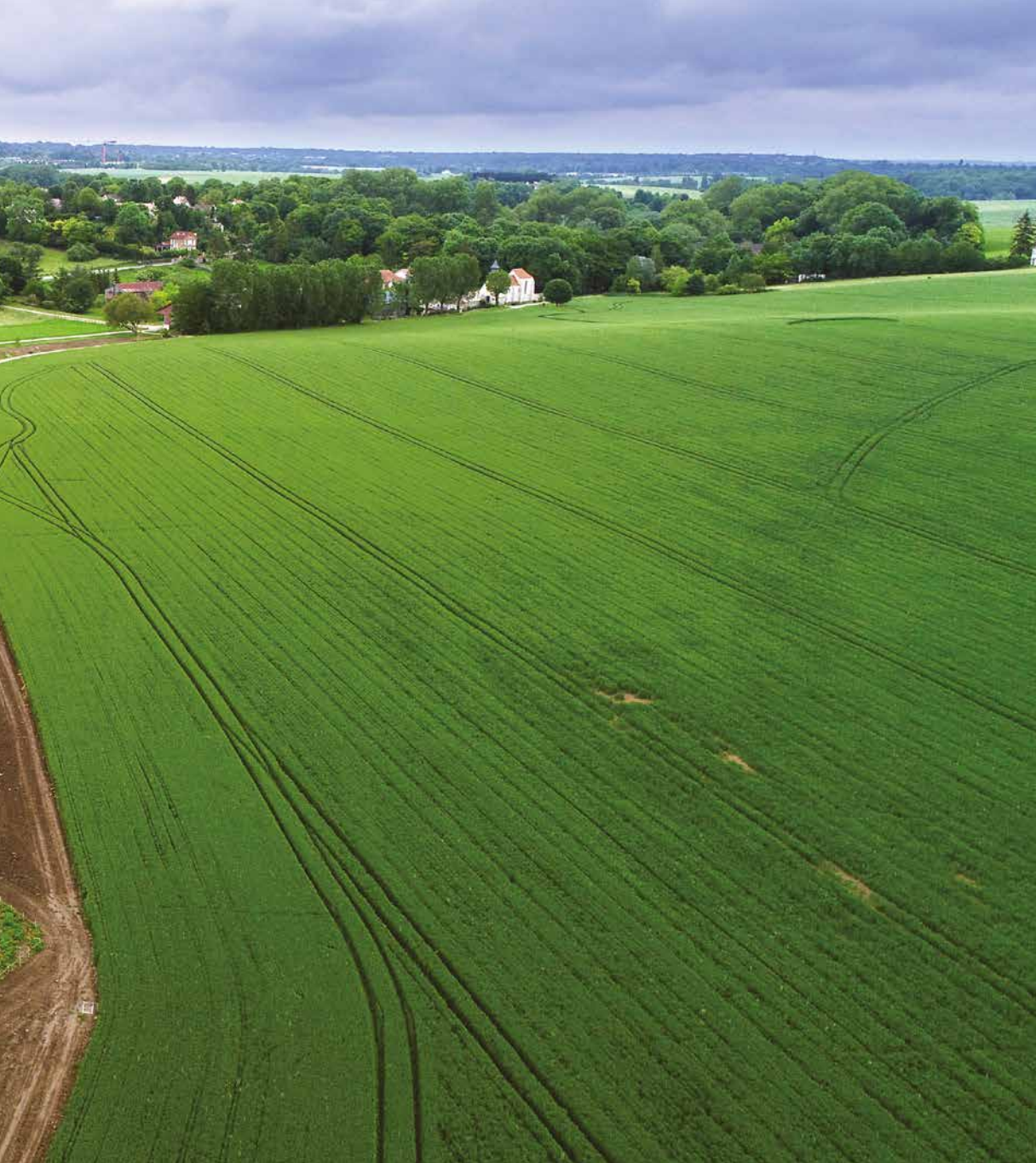
HYDREAULYS suscite beaucoup d'intérêt ! Nous avons été heureux d'accueillir tout au long de l'année, à la station d'épuration Carré de Réunion, des instituts, des délégations étrangères, françaises et d'outre-mer, ou certains de nos homologues, pour échanger sur de nombreux thèmes et partager notre savoir-faire. Pour finir, notre espace pédagogique, qui nous tient tant à cœur, a enregistré un nombre record de visites (+ de 1 000 élèves en 2019) et de réservations. C'est un formidable outil de formation et de sensibilisation pour notre territoire.

En 2020, HYDREAULYS continuera avec autant de réussite les projets en cours. Nos équipes et nos élus continueront à innover sur le plan technique et environnemental pour toujours mieux servir le territoire.

Je tiens à remercier tous les acteurs, élus, services, entreprises qui contribuent à la réussite de ces opérations.



SOMMAIRE



- 06** | Territoire et missions
- 07** | Diagramme des interactions
- 08** | Schéma organisationnel et managerial
- 09** | Arbre des exigences du cycle de l'eau
- 10** | Les moyens financiers
- 14** | La gouvernance
- 16** | Les études et travaux réalisés
- 31** | Evénements et rencontres
- 32** | Le bilan en vidéo
- 33** | Les indicateurs réglementaires
- 41** | Les chiffres clés



HYDREAULYS

Photo de couverture et ci-dessus :
Usine HYDRAULYS, en charge de la collecte, du transport et de l'assainissement des eaux usées et pluviales.
Travaux d'aménagement et renaturation des méandres du ru de Gally.

TERRITOIRE ET MISSIONS D'HYDREAULYS

L'arrêté n°78-2019-05-15-001 portant fusion du Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Entretien du Ru de Gally (SMAERG), du Syndicat Intercommunal d'Assainissement du Val de Gally Ouest (SIAVGO) et d'HYDREAULYS à compter du 1^{er} juin 2019 a été édicté le 15 mai 2019. Le nom d'HYDREAULYS a été retenu pour ce syndicat fusionné.

Ainsi, depuis le 1^{er} juin 2019, le territoire d'HYDREAULYS réunit 30 communes du département des Yvelines et des Hauts-de-Seine, soit 463 000 habitants :

- La Communauté d'Agglomération de Versailles Grand Parc (10 communes sur 19) ;
- La Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines (8 communes sur 12) ;
- La Communauté d'Agglomération de Saint-Germain Boucles de Seine (1 commune sur 20) ;
- La Communauté de communes Cœur d'Yvelines (2 communes sur 31) ;
- La Communauté de communes Gally Mauldre (5 communes sur 11) ;
- L'Établissement Public Territorial Grand Paris Seine-Ouest (4 communes sur 8).

L'ambition du syndicat fusionné est d'assurer une logique environnementale du cycle de l'eau à une échelle pertinente.

Ainsi, HYDREAULYS gère les compétences :

- **Transport** des eaux résiduaires urbaines collectées par les réseaux communaux ;

Pour les effluents du bassin de collecte Est, jusqu'aux émissaires interdépartementaux du SIAAP, sur un linéaire de collecteurs de 33,6 km.

Pour les effluents du bassin de collecte Ouest, jusqu'à l'usine Carré de Réunion sur un linéaire de 51,7 km de réseau.

Pour les effluents du bassin de collecte de la STEP de Villepreux sur un linéaire de 22 km.

- **Gestion des ouvrages de régulation sur les bassins versants** Ouest (bassins de Rennemoulin et de Maltoute), Est (bassin de Sèvres) et de la Haie Bergerie (STEP de Villepreux) ;

- **Traitement** au niveau de l'usine d'épuration Carré de Réunion et de la station d'épuration de Villepreux ;

- **Assainissement communal** (eaux usées collectives, non collectives et pluviales) pour les communes de Bailly, Fontenay-le-Fleury, Le Chesnay-Rocquencourt et Saint-Cyr-l'École ;

- **Gestion des Milieux Aquatiques et Protection contre le risque Inondation.** Aménagement et entretien du ru de Gally entre Versailles et Beynes jusqu'à sa confluence avec la Mauldre.

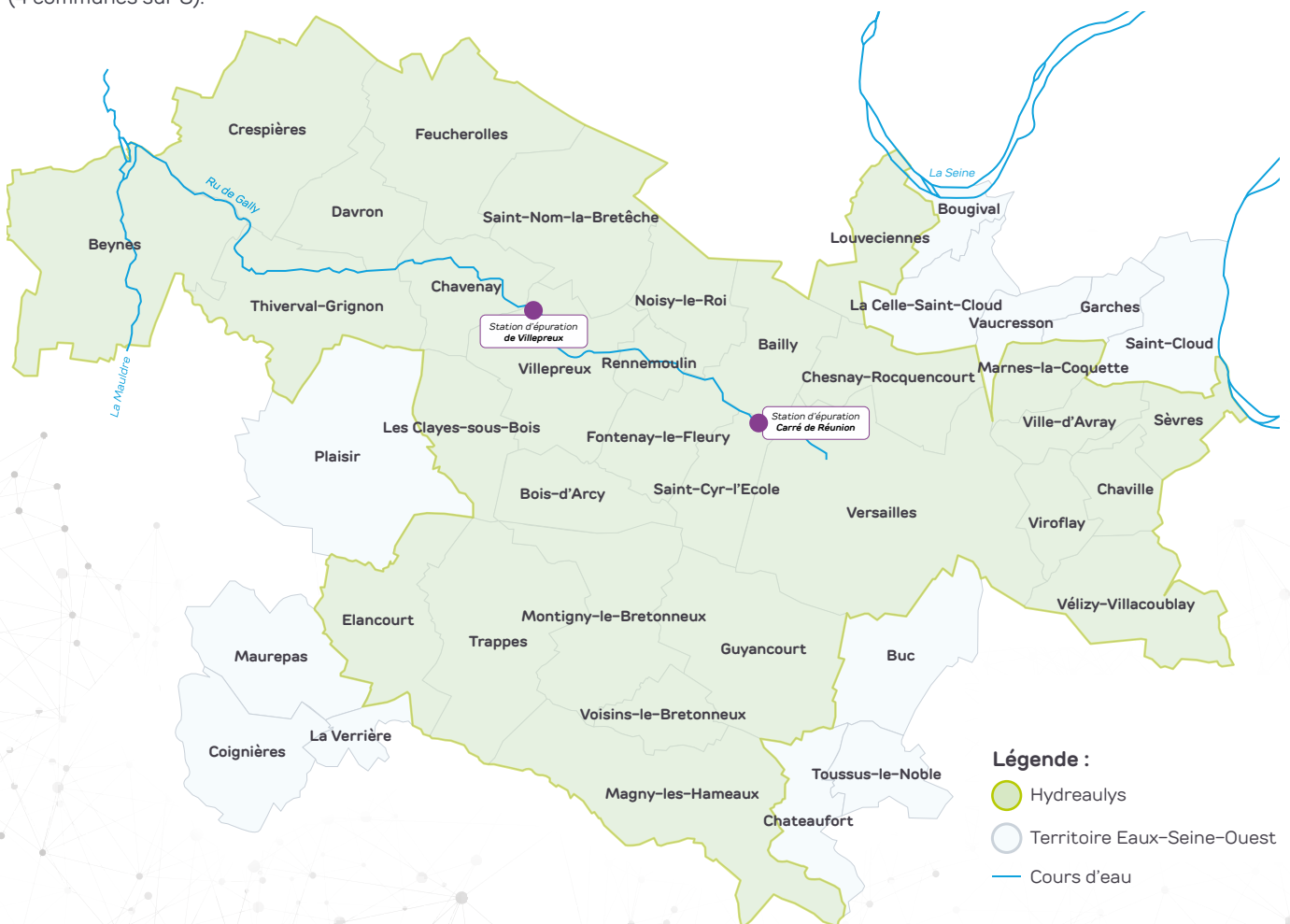


DIAGRAMME DES INTERACTIONS

Assurer un service performant dans l'eau, l'assainissement et les milieux aquatiques.

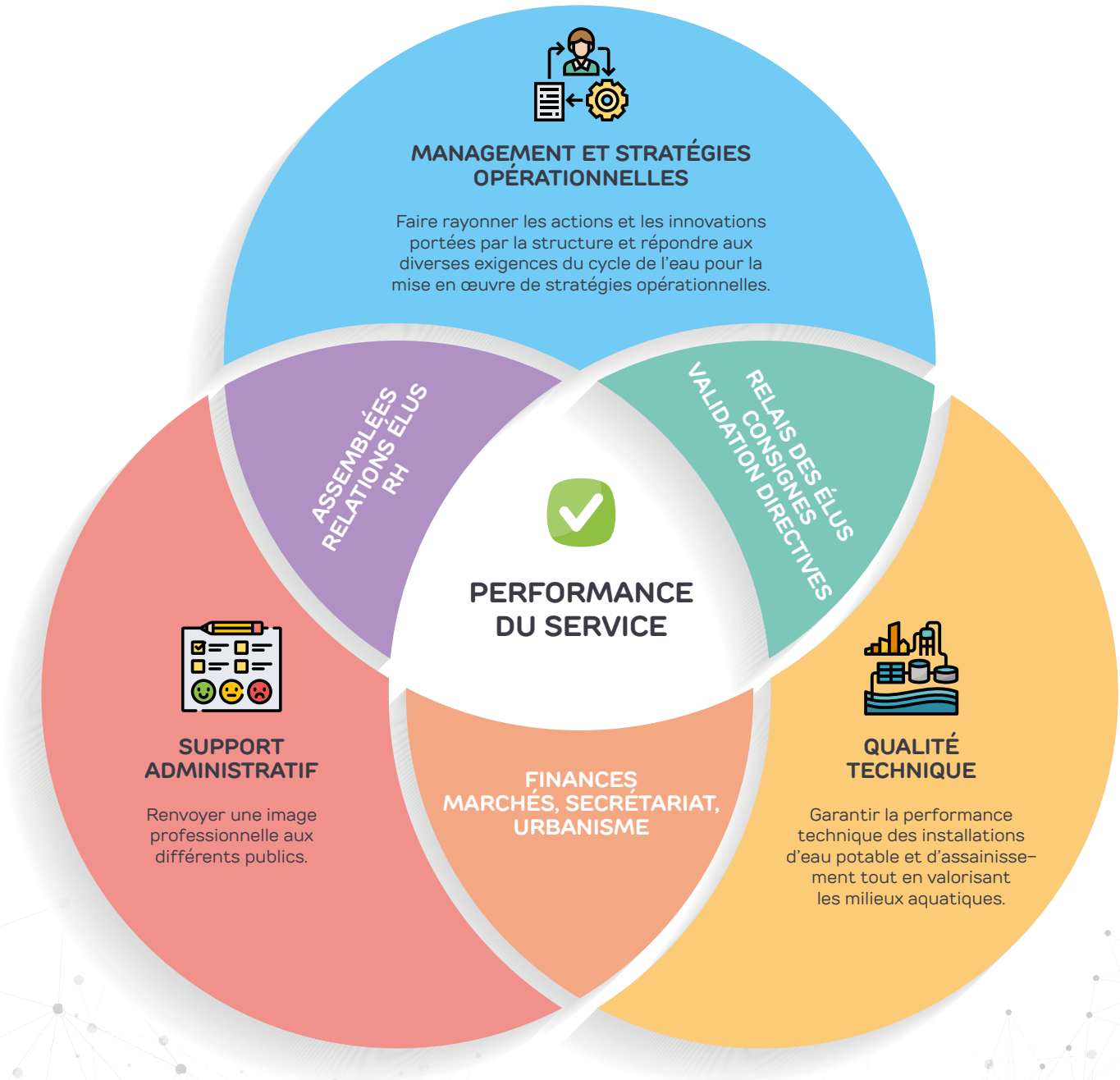
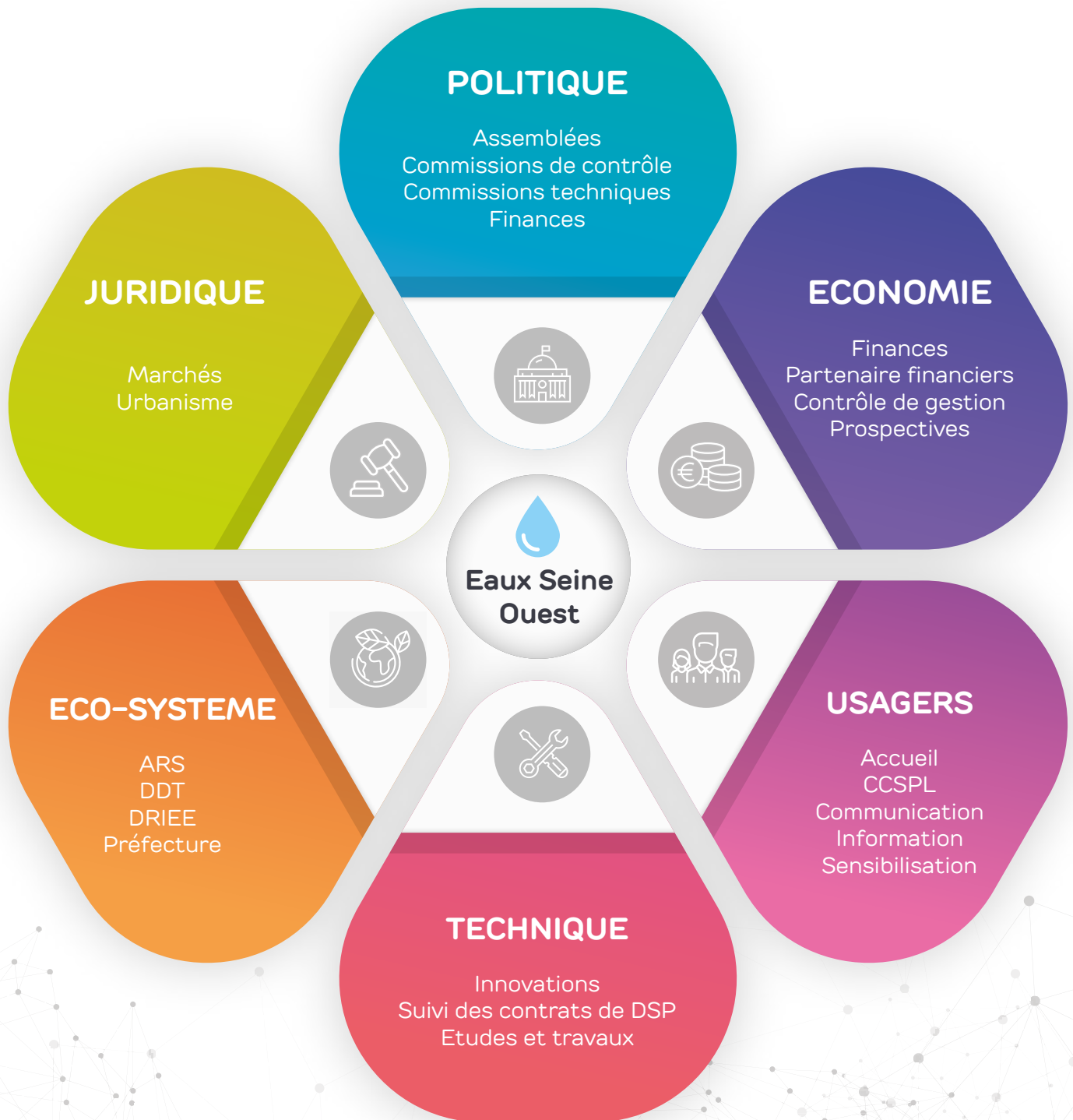


SCHÉMA ORGANISATIONNEL ET MANAGERIAL



ARBRE DES EXIGENCES DU CYCLE DE L'EAU



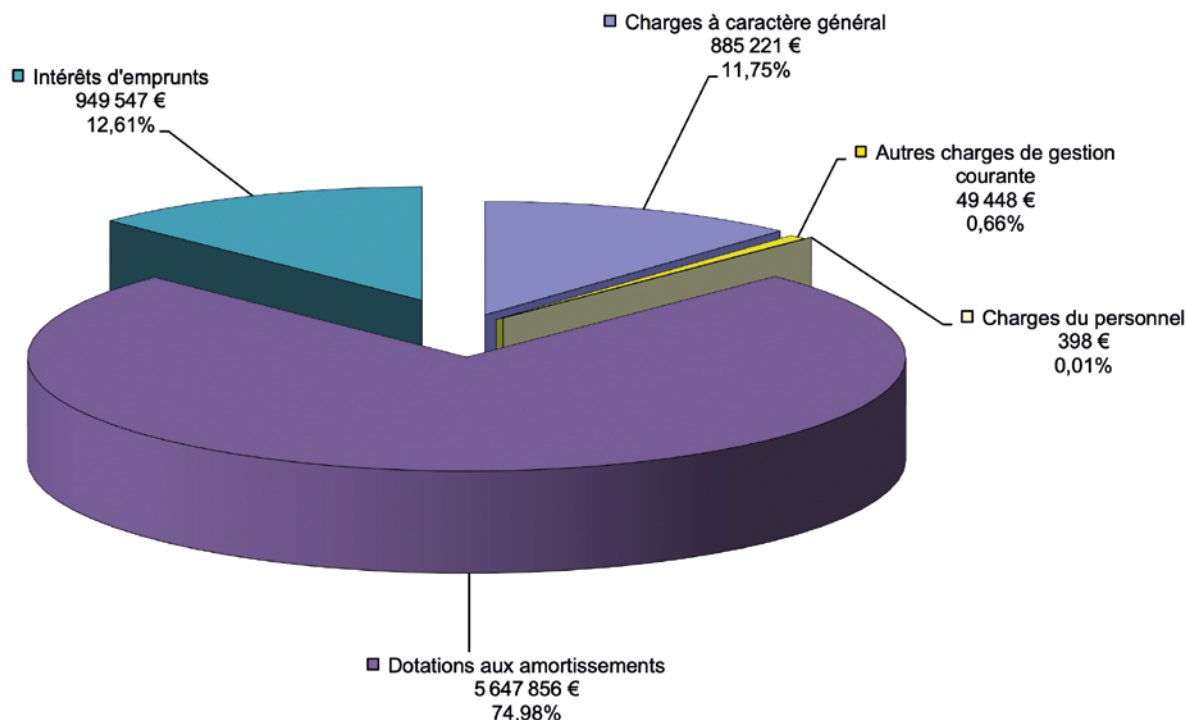
Courant 2019, des séances de coaching collectif se sont déroulées dans l'objectif de renforcer la cohésion d'équipe et favoriser un mode de fonctionnement positif au service de la performance.

LES MOYENS FINANCIERS

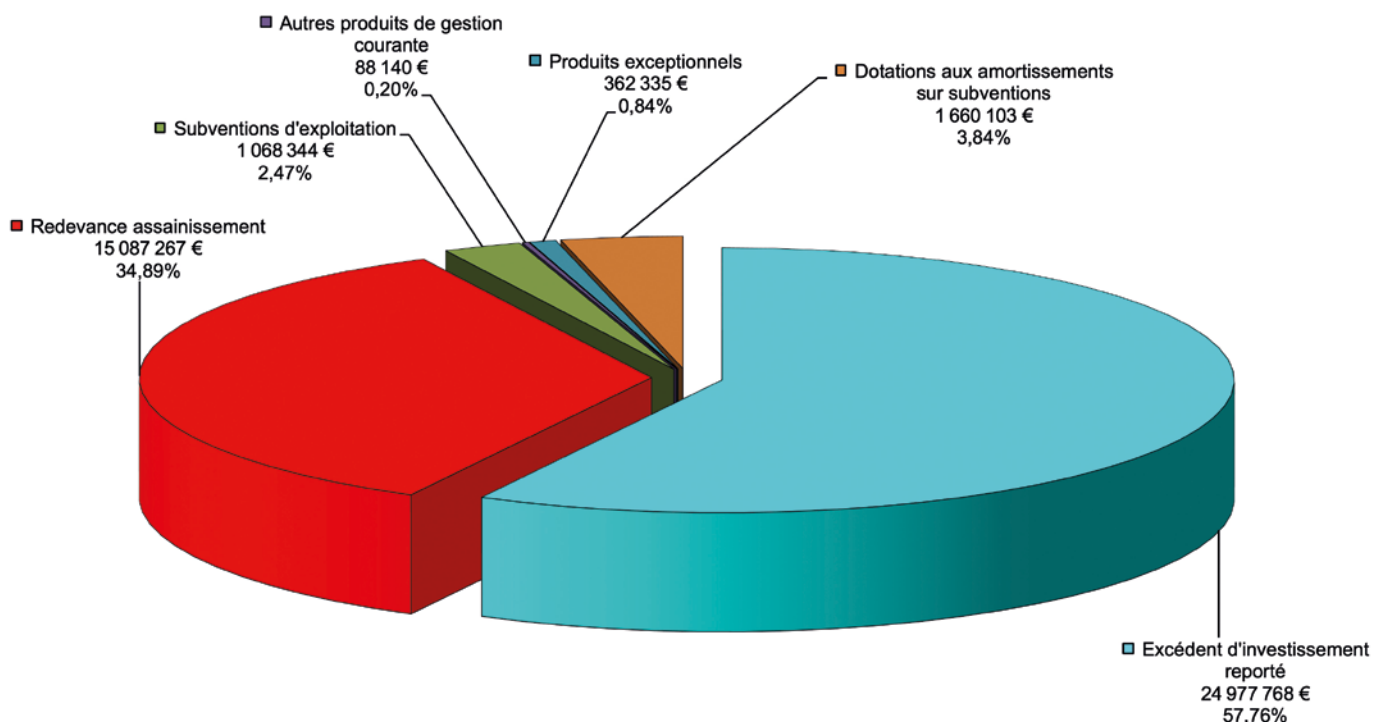
Compte administratif : assainissement

La balance générale du compte de résultat 2019 fait ressortir un excédent d'exploitation de **35 711 487,64 €** et un déficit d'investissement de **3 703 290,03 €** (dont 608 108,96 € de restes à réaliser) d'où un excédent global de **32 008 197,61 €**.

Dépenses d'exploitation = 7 532 470 €

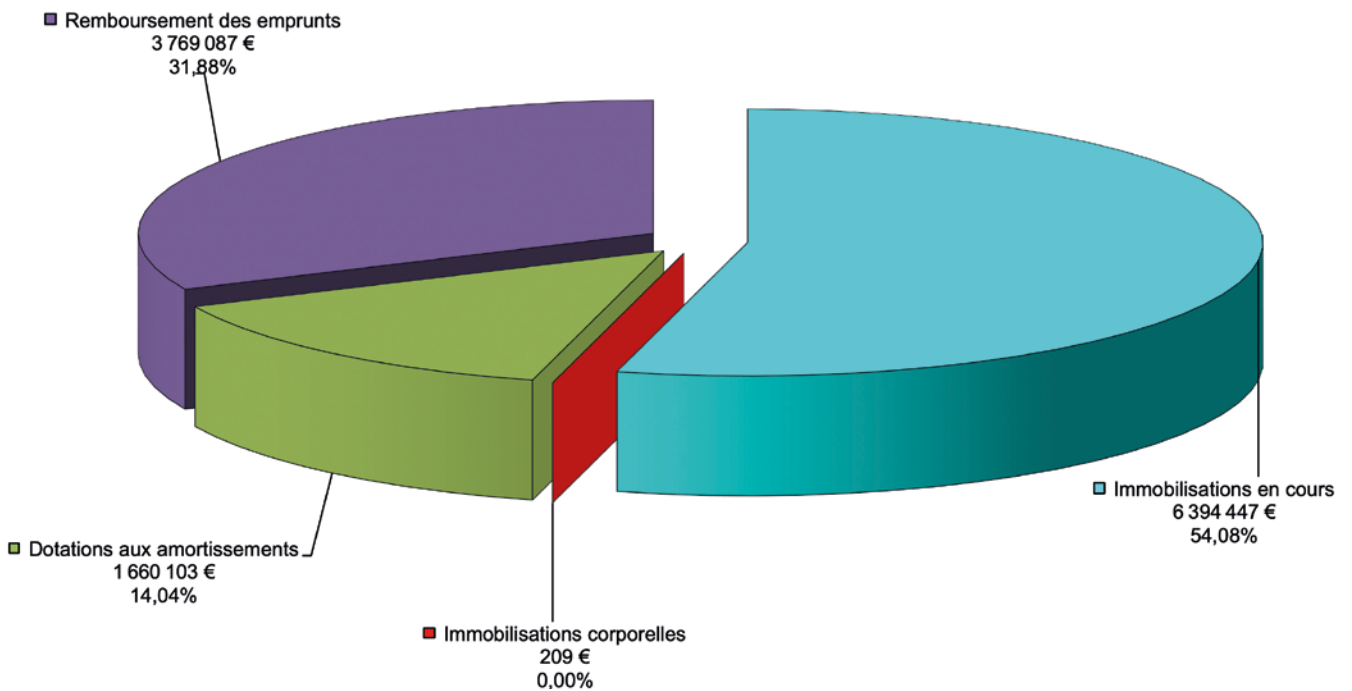


Recettes d'exploitation = 43 243 958 €

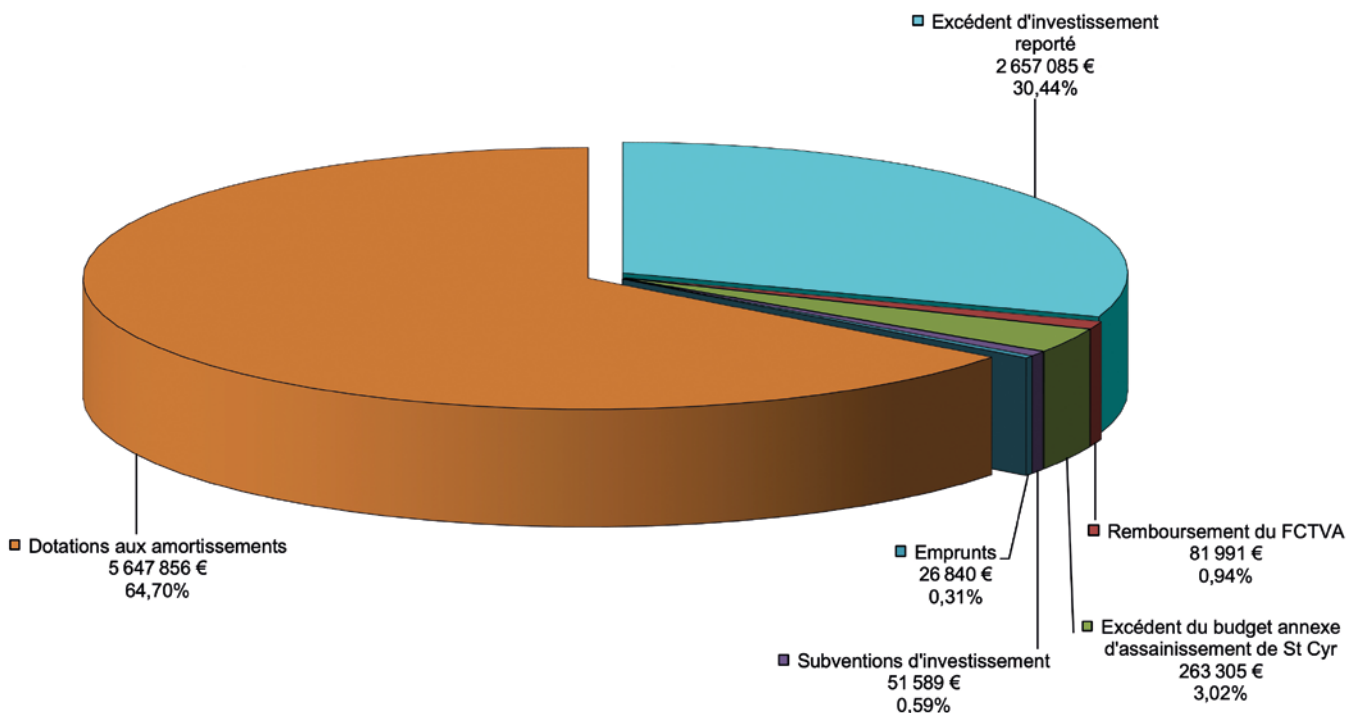




Dépenses d'investissement = 11 823 847 €



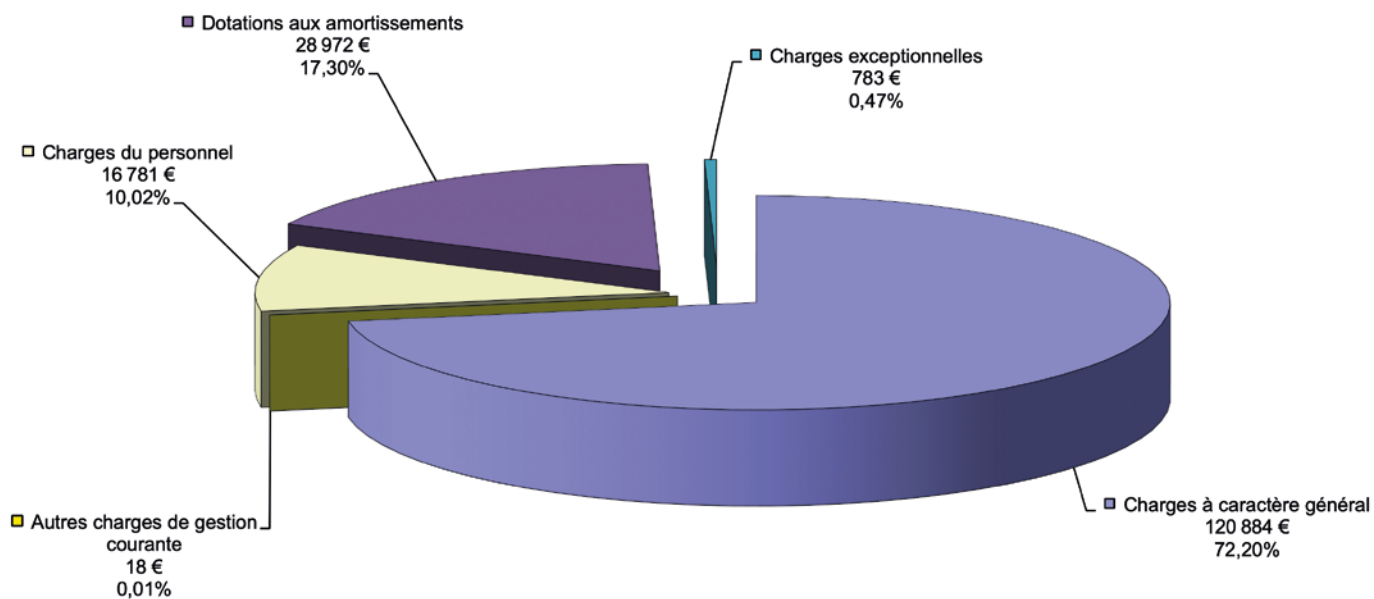
Recettes d'investissement = 8 728 665 €



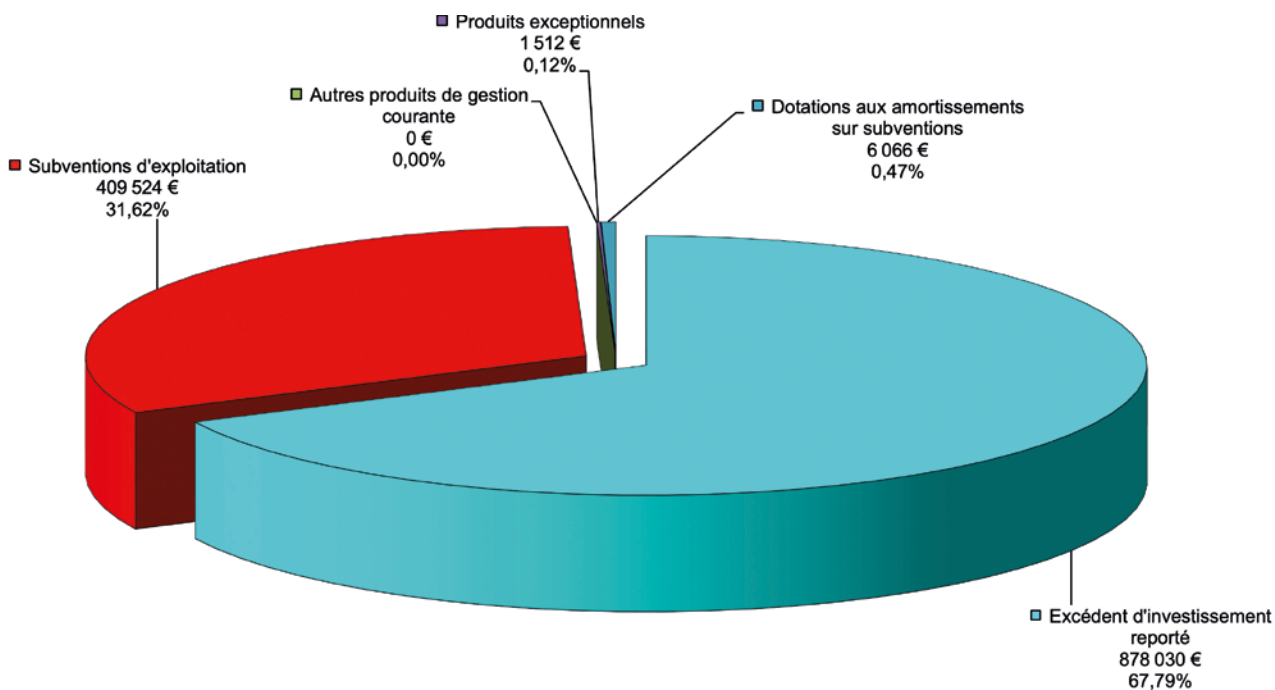
Compte administratif : GEMAPI

La balance générale du compte de résultat 2019 d’HYDREAULYS GEMAPI fait ressortir un excédent d’exploitation de **1 127 693,66 €** et un excédent d’investissement de **237 796,59 €** d’où un excédent global de **1 365 490,25 €**.

Dépenses d’exploitation = 167 438 €

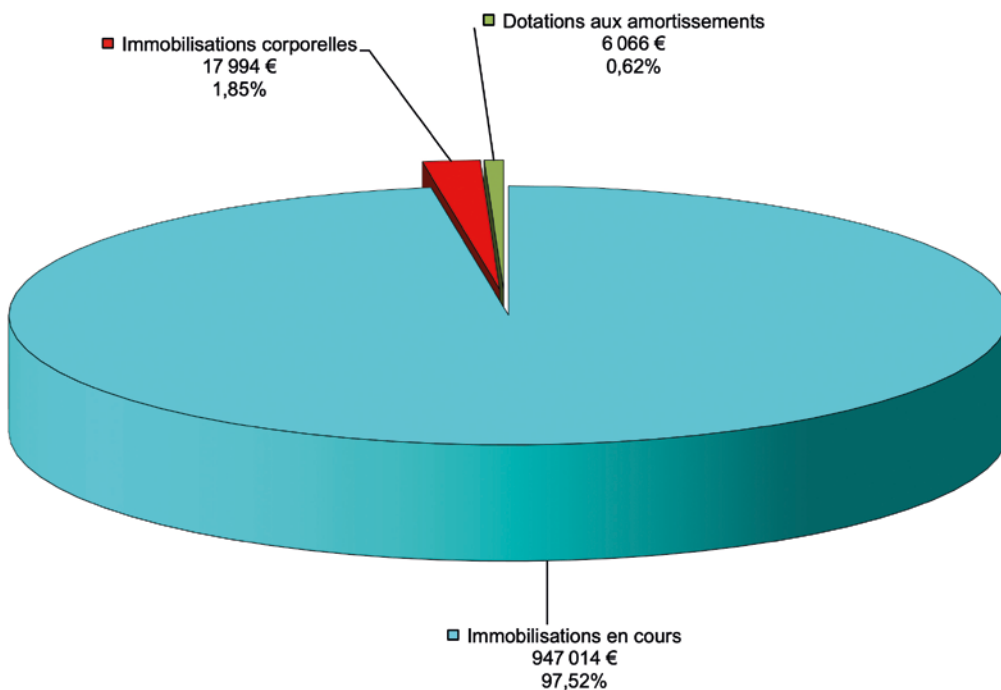


Recettes d’exploitation = 1 295 132 €

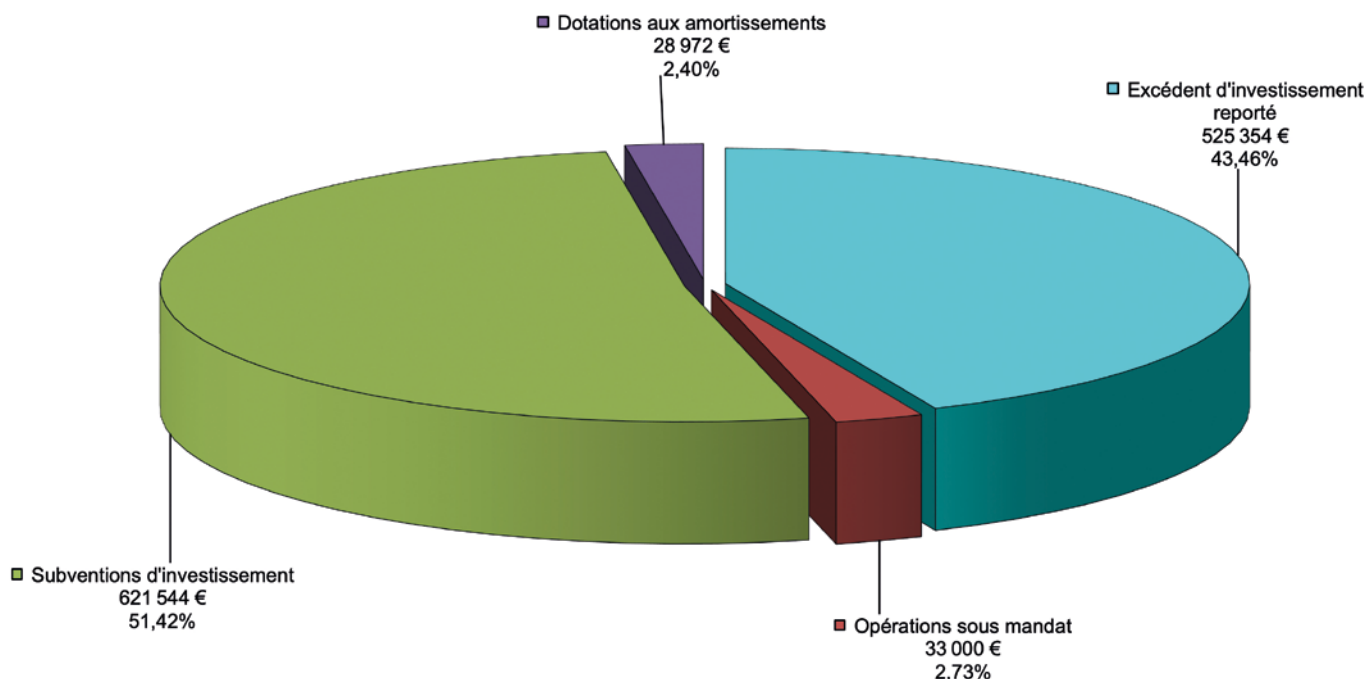




Dépenses d'investissement = 971 074 €



Recettes d'investissement = 1 208 870 €



LA GOUVERNANCE

> MEMBRES DU BUREAU

• Le Président :

Claude JAMATI

• Les Vice-Présidents :

- 1^{er} | Grégoire de la RONCIERE
- 2^e | Bernard DESBANS
- 3^e | Philippe BRILLAULT
- 4^e | Jean-Pierre PLUYAUD
- 5^e | Sonia BRAU
- 6^e | Françoise BEAULIEU
- 7^e | Magali ORDAS
- 8^e | Anne CARATGE
- 9^e | Max MANNE

Finances

Transport

Collecte – Prospective territoriale

Traitement Usine Carré de Réunion

Communication

Traitement et Transport STEP Villepreux

Marchés publics

Patrimoine foncier

Bassin versant du ru de Gally

Légende : ■ Les titulaires | ■ Les suppléants

> COMMISSION CONSULTATIVE POUR LE SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT

• Le Président :

Claude JAMATI

Sonia BRAU

Alain SANSON

Roland de HEAULME

Bruno DREVON

Associations

Béatrice FLOCH

Anne BOISROUX JAY

Patrick MENON

Renaud ANZIEU

Claude DUCAROUGE

> COMMISSION APPEL D'OFFRES TRANSPORT

• Le Président :

Claude JAMATI

• Le Président délégué :

Anne CARATGE

Grégoire de la RONCIERE

Alain SANSON

Jean-Pierre PLUYAUD

Magali ORDAS

Roland de HEAULME

Gwilherm POULLENNEC

Sonia BRAU

Jérémy DEMASSIET

Bertrand CHANZY

Roger ADELAIDE

> COMMISSION APPEL D'OFFRES ASSAINISSEMENT COMMUNAL

• Le Président :

Claude JAMATI

Alain SANSON

Daniel QUINTARD

Sonia BRAU

Alain LOPPINET

Philippe BRILLAULT

Pascale RENAUD

> COMMISSION APPEL D'OFFRES TRAITEMENT

• Le Président :

Claude JAMATI

• Le Président délégué :

Alain LOPPINET

Alain SANSON

Sonia BRAU

Magali ORDAS

Jeremy DEMASSIET

Philippe BRILLAULT

Odile GUERIN

Gérard PARFAIT

Gwilherm POULLENNEC

Jean-Pierre PLUYAUD

Daniel QUINTARD

> COMMISSION APPEL D'OFFRES RIVIÈRES

• Le Président :

Claude JAMATI

• Le Président délégué :

Gilles STUDNIA

Marc TOURELLE
 François-Gilles CHATELUS
 Arnaud HOURDIN
 Catherine LANEN
 Adriano BALLARIN
 Jean-Jacques LE COQ
 Bertrand CHANZY
 Luc WATTELLE
 Philippe BRILLAULT
 Françoise BEAULIEU

> COMMISSIONS THEMATIQUES

Elles se réunissent sur les thématiques liées aux domaines de compétence, en présence des élus du bureau :

- **Traitement**
- **Transport**
- **Assainissement** communal des eaux usées, pluviales – collectif et non collectif
- **Gestion** de la rivière de Gally et protection contre les inondations
- **Commission** de gouvernance et contrôle des DSP

> MEMBRES DU COMITÉ

• Versailles Grand Parc assainissement

Claude JAMATI
 Philippe BENASSAYA
 Alain SANSON
 Sonia BRAU
 Odile GUERIN
 Philippe BRILLAULT
 Jean-Philippe BARRET
 Pascal THEVENOT
 Magali ORDAS
 Gwilherm POULLENNEC
 Roland DE HEAULME
 Alain LOPPINET
 Jérémy DEMASSIET
 Pascale RENAUD
 Daniel QUINTARD
 Géraldine LARDENNOIS
 Stéphane GORCE
 Dorothée BILGER
 Bruno DREVON
 Patrick BOUY
 Nicolas FOUQUET
 Jane-Marie HERMANN

• Saint-Quentin-en-Yvelines

Stéphane MIRAMBEAU
 Françoise BEAULIEU
 Jean-Jacques LECOQ
 Jean-Michel CHEVALLIER
 Patricia LABE
 Catherine BASTONI
 Jean-Pierre PLUYAUD
 Chantal CARDELEC
 Jean-Pierre LEFEVRE
 Bernard DESBANS
 Anne-André BEAUGENDRE
 Christine VILAIN
 Raymond BESCO
 Roger ADELAIDE

Gilles BRETON
 Laurent BLANCQUART
 Corinne RICAUD
 Catherine GERONIMI
 Philippe HURE
 Jocelyn BEAUPEUX
 Philippe BRUNEEL
 Bruno BOUSSARD
 Ghislaine MACE-BAUDOU
 Laurent MAZAURY
 Sandrine GRANDGAMBE
 Jean-Claude RICHARD
 Henri OMESSA
 Alain RAPHARIN
 Bernard TABARIE
 Danièle VIALA

• Versailles Grand Parc GEMAPI

Arnaud HOURDIN
 Marc TOURELLE
 Olivier DELAPORTE
 François-Gilles CHATELUS
 Luc WATTELLE
 Emmanuel LION
 Martine SCHMIT
 Olivier LEBRUN

• Grand Paris Seine Ouest

Annie RE
 Marie-Odile GRANDCHAMP
 Anne CARATGE
 Grégoire DE LA RONCIERE
 Michel JIAUME
 Luc DE NOIRMONT
 Jacques BISSON
 Hervé LIEVRE
 Etienne SANDEVOIR
 Marie-Agnès GALLAIS
 Bruno HAAS
 Guy GIRARDETTI

• Louveciennes

Roberte DE LA TAILLE
 Daniel GODARD

• Saint-Nom la Bretèche

Gérard PARFAIT
 Bertrand Chanzy

• Communauté de communes Gally Mauldre

Laurent RICHARD
 Denis FLAMANT
 Max MANNE
 Gilles STUDNIA
 Adriano BALLARIN
 Damien GUIBOUT
 Hervé CAMARD
 Bertrand CHANZY

• Communauté de communes Cœur d'Yvelines

Gilles HOCQUET
 Jean-Michel LHERBIER
 Catherine LANEN
 Liliane BAYANO
 Nathalie DUVETTE
 Yves REVEL
 Daniel BOSSE
 Laurence VAUVERT

LES OPERATIONS ENGAGEES PAR HYDREAULYS EN 2019

Les **travaux d'investissements et le suivi des études** sont réalisés sous maîtrise d'ouvrage d'HYDREAULYS.

Le **contrôle** des contrats de Délégation de Service Public (DSP) est assuré par les services techniques, administratifs et financiers d'HYDREAULYS.

L'**exploitation** de l'usine d'épuration Carré de Réunion, des réseaux d'assainissement (collecte et transport des bassins versants ouest et est), des bassins de rétention et de l'entretien de la rivière jusqu'à l'ouvrage de Rennemoulin est assurée par la Société des Eaux de Versailles et de Saint-Cloud (SEVESC) dans le cadre de contrats de DSP :

- Bassin versant Ouest jusqu'au 31/12/2025 ;
- Bassin versant Est jusqu'au 31/12/2022 ;
- Assainissement communal jusqu'au 31/12/2022.

L'exploitation de la station d'épuration de Villepreux et des réseaux de transport des eaux usées et unitaires provenant de Saint-Nom-la-Bretèche, Noisy-le-Roi, Villepreux et les Clayes-sous-Bois est assurée par la société VEOLIA dans le cadre d'un contrat de DSP jusqu'au 23 janvier 2025.

Compétence Traitement

Usine d'épuration Carré de Réunion

L'usine d'épuration Carré de Réunion jugée conforme par la Police de l'eau.

Comme chaque année, la Direction Départementale des Territoires, responsable de la Police de l'eau évalue la conformité du système d'assainissement Carré de Réunion (traitement et collecte).

Pour l'année 2019, **ce système est conforme** aux exigences imposées par la réglementation nationale et la réglementation locale.



> Biométhane

HYDREAULYS a confié à son délégataire, la SEVESC, l'intégration d'une unité d'injection de biométhane dans le réseau de gaz naturel. Il a été fait le choix de revendre la totalité du biométhane produit ; le chauffage des méthaniseurs se fait désormais par la récupération des calories sur l'eau usée traitée par pompe à chaleur.

Ce projet (étude et travaux) a été réalisé sur l'année 2019, ce qui constitue un exploit.

Ce nouveau procédé de valorisation du biogaz permet, depuis le 4 décembre 2019, d'injecter dans le réseau de gaz GRDF du biométhane, de percevoir des recettes liées à la vente du gaz, de diminuer la redevance traitement du délégataire auprès des usagers et de répondre aux enjeux environnementaux en produisant de l'énergie à partir d'une ressource renouvelable.

La réception définitive de l'installation aura lieu début 2020.

Le coût de l'opération, d'un peu plus de 5 M€HT, est pris en charge par la SEVESC dans le cadre d'un avenant. Le montant estimé des recettes de la vente du biométhane est de 746 000 €HT/an. Une subvention de 150 k€ a été obtenue auprès de l'ADEME.



Unité de traitement du biogaz en biométhane.



Poste d'injection du biométhane dans le réseau gaz de ville.



Pompe à chaleur.

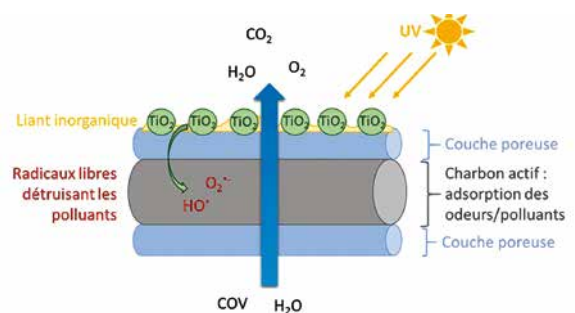
> Canal Venturi

En remplacement des 2 canaux Venturi installés sur les 2 files membranaires et en prévision de l'aménagement de la zone 7, il a été fait le choix de mettre en place un canal Venturi unique sur le rejet. De 2 points de mesures et après une période de calage prévue en 2020, un seul prélèvement en sortie sur les eaux traitées sera désormais réalisé limitant ainsi les coûts d'analyses et les imprécisions de mesures.



> Couverture des canaux d'entrée

Les travaux d'aménagement du tram 13 et de la RD7 ont rendu visible l'entrée du site. Les canaux d'arrivée des effluents ont été couverts pour limiter les nuisances visuelles mais aussi olfactives. Un procédé novateur a été mis en place. Les composants odorants sont absorbés par le charbon actif intégré dans la couverture ; par action des UV, ces composés sont dégradés et le charbon actif est régénéré. Des capteurs d'odeurs ont été mis en place pour contrôler l'efficacité du dispositif.





Camion d'épandage des boues.



Stockage des boues en bout de champ.



Plateforme de stockage des boues (exemple de Corbreuse – SQY).

> Epandage des boues

Depuis 2005, HYDREAULYS bénéficiait d'une déclaration permettant d'épandre la moitié des boues produites sur l'usine d'épuration ; l'autre moitié étant valorisée en compostage ou en méthanisation extérieure.

Depuis 2019, HYDREAULYS est désormais autorisé à épandre la totalité de sa production de boues.

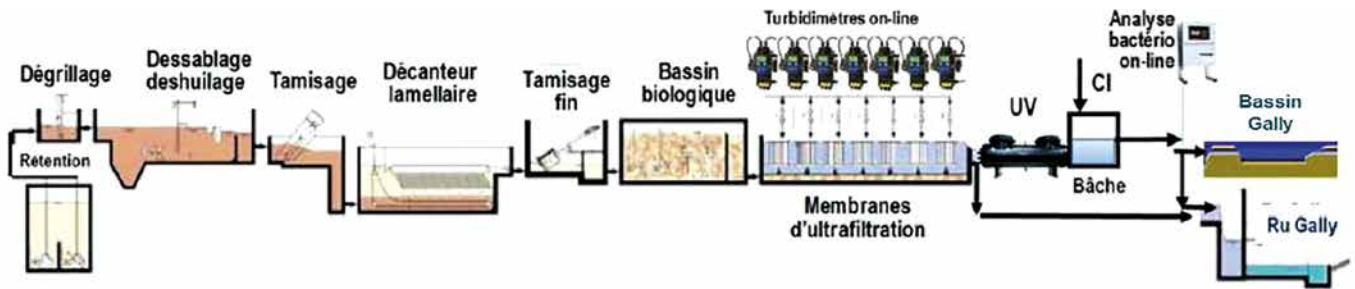
De nombreuses réunions, en collaboration avec la Préfecture et la Police de l'Eau ont été animées au cours de l'année 2019 auprès des élus des communes concernées par le plan d'épandage afin de répondre aux inquiétudes de la population. Des plaquettes de communication ont été éditées. Un recours contre l'arrêté préfectoral a toutefois été déposé par un collectif de 4 maires et une association et est en cours de traitement par les services de la Préfecture.

En parallèle de ce dossier, pour répondre aux exigences de l'arrêté du 21 juillet 2015 relatif aux systèmes d'assainissement collectif et pour limiter les stockages en bout de champs, la mise en place des plateformes de stockages externalisées sont nécessaires. Une parcelle a été identifiée à Dammartin-en-Serve. Deux autres parcelles doivent encore être trouvées.



Plateforme de stockage des boues (exemple de Corbreuse – SQY).

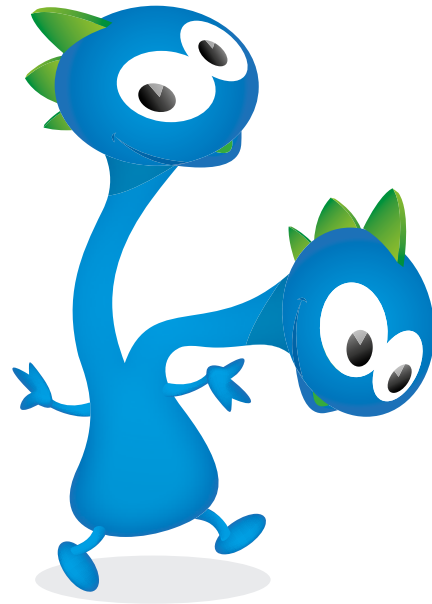
> Réutilisation des eaux traitées



HYDREAULYS est doté d'une unité de chloration et UV pour la réutilisation des eaux traitées de sortie d'usine.

2019 a été une année consacrée à l'instruction du dossier de demande d'autorisation pour la réutilisation des eaux usées de l'usine de dépollution Carré de Réunion.

Après un passage avec avis favorable au CODERST en décembre 2019, HYDREAULYS a obtenu l'autorisation d'utiliser les eaux usées de sa station Carré de Réunion pour l'irrigation de terres des Fermes de Gally et des espaces verts de l'usine. 2020 verra la finalisation de la convention tripartite SEVESC-HYDREAULYS-Ferme de Gally et la construction de la canalisation de liaison entre l'usine et le bassin de Gally.



> Espace pédagogique

L'espace pédagogique sur « le cycle de l'eau » à destination des écoles des communes membres d'HYDREAULYS et des professionnels de l'eau a ouvert ses portes en mars 2018 et connaît depuis un grand succès.

Il se compose d'ateliers de manipulations, de panneaux questions-réponses, d'une bibliothèque, et d'un écran tactile. Les process de l'usine d'eau potable et de la station d'épuration y sont détaillés, avec des images de synthèses en 3D. Le cycle de l'eau, depuis le captage en Seine, jusqu'à la restitution au milieu naturel est présenté. Une sensibilisation est faite sur la protection de la ressource en eau, le risque inondation et l'intégration des installations au paysage.

En 2019, plus d'un millier d'élèves ont réalisé la visite de l'espace pédagogique, et plus d'une quarantaine de réservations de classes ont été enregistrées dès l'automne et suite au courrier d'information envoyé aux maires et directeurs d'écoles concernés, pour la saison 2020.



Visite d'élèves à l'espace pédagogique de l'usine d'épuration Carré de Réunion.

L'animation de ces visites est assurée par PIK PIK, une association d'éducation à l'environnement urbain et à l'éco-citoyenneté. Afin de communiquer auprès des écoles sur l'espace pédagogique « cycle de l'eau », différentes brochures ont été réalisées :

- Une brochure à destination des directeurs d'école pour présenter l'espace pédagogique, les modalités d'inscription et l'organisation (car, adresse, durée de la visite, activités, supports pédagogiques proposés conformément aux programmes scolaires) ;
- Une brochure à destination des enseignants pour préparer les élèves à la visite ;
- Un livret à destination des élèves avec des jeux et questions sur le cycle de l'eau.



Activités proposées aux élèves dans l'espace pédagogique.

> Station d'épuration de Villepreux

A la demande du syndicat intercommunal d'assainissement du Val de Gally Ouest (SIAVGO), HYDREAULYS lui a apporté son expérience technique et financière à partir de 2018, en tant que maître d'ouvrage délégué. Depuis juin 2019, les réseaux de transport provenant de Villepreux, Saint-Nom-la-Bretèche, Noisy-le-Roi et les Clayes-sous-Bois ainsi que la station d'épuration de Villepreux sont gérés en direct par HYDREAULYS, ce qui en facilite leur contrôle.

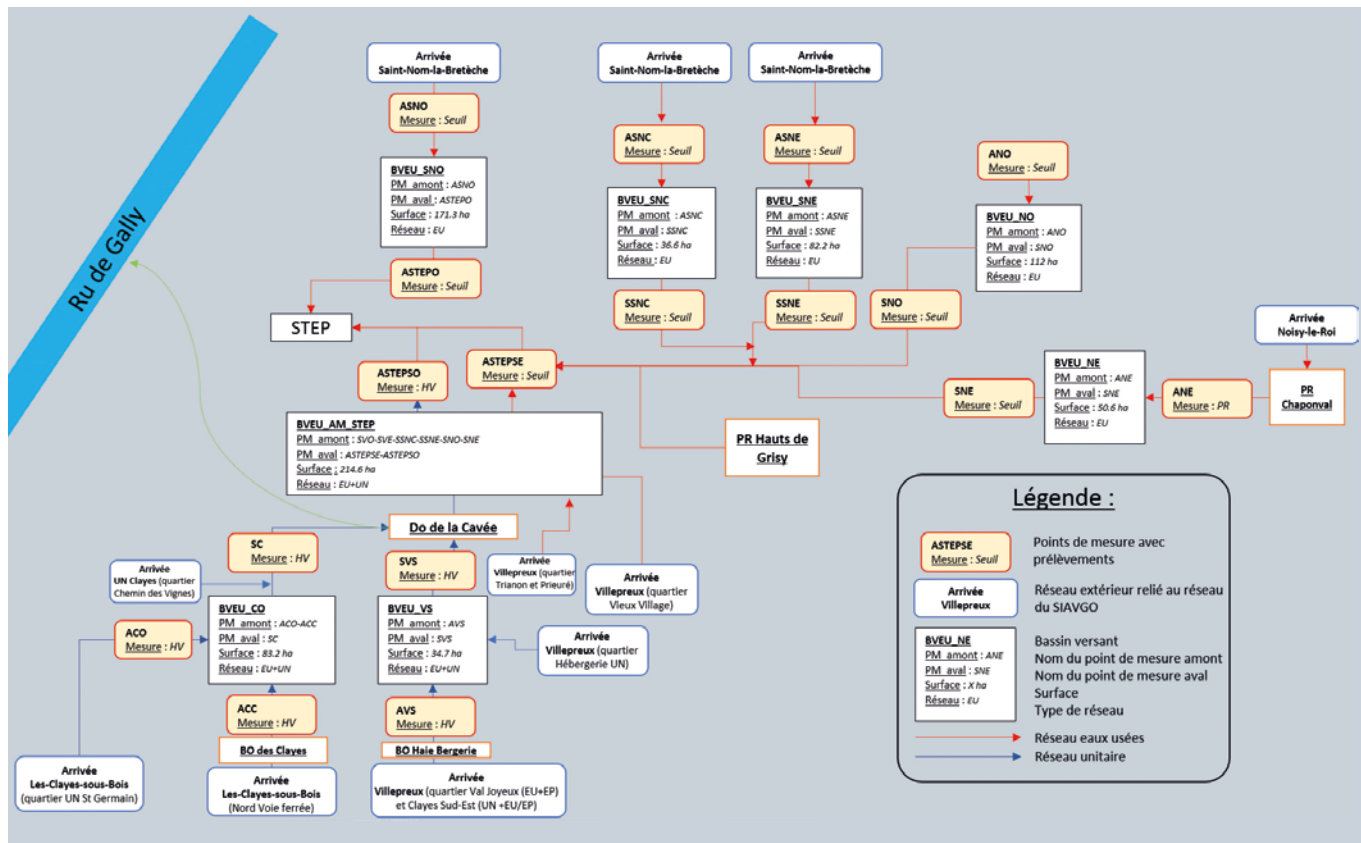
Le système d'assainissement de la station d'épuration de Villepreux est régi par l'arrêté préfectoral n° SE 2012-000008 du 31 janvier 2012.

En 2019, il a été jugé conforme, ce qui démontre les premiers résultats des actions menées depuis la prise en main par HYDREAULYS de la station. Car, depuis, a minima 2016, il était considéré non conforme par la Police de l'Eau vis-à-vis :

- Des exigences imposées par la directive européenne du 21 mai 1991 (DERU) ;
- Des exigences imposées par la réglementation locale.

Pour faire suite à ces constats, la Direction Départementale des Territoires a imposé un arrêté préfectoral de mise en demeure n° SE 2018-000046 du 14 février 2018 enjoignant le SIAVGO à procéder aux travaux de mise en conformité du système d'assainissement de Villepreux vis-à-vis de la réglementation en vigueur.

En 2018, HYDREAULYS a initié la réalisation d'un Schéma Directeur d'assainissement dont l'objectif est de mettre en évidence les dysfonctionnements du réseau et de la station d'épuration et d'établir un programme de travaux sur plusieurs



Synoptique du système d’assainissement de la STEP de Villepreux.

années. Deux campagnes de mesure ont été nécessaires pour quantifier les apports d’eau parasite. L’analyse de ces mesures et la réalisation des ITV ont permis de définir le programme de travaux, qui verra sa mise en œuvre dès 2020.

En parallèle, HYDREAULYS a réalisé une étude sur le fonctionnement du bassin tampon à l’entrée de la station et démontré de nombreuses lacunes au niveau de l’exploitation ainsi que la nécessité de réaliser des investissements mineurs. Ces dysfonctionnements sont en cours de résolution.

Un avenant au contrat de DSP avec VEOLIA a été passé en fin d’année pour réaliser des investissements indispensables à la mise en sécurité du site.



Compétence Transport

Réhabilitation des collecteurs exutoire à Bois d'Arcy.

En 2018, des études en collaboration avec Bois d'Arcy ont permis de mettre en évidence l'état très dégradé des réseaux d'assainissement traversant l'autoroute A12 (appartenant à Bois d'Arcy) et longeant l'autoroute (appartenant à HYDREAULYS). Les canalisations étaient tellement endommagées qu'une réhabilitation par l'intérieur s'est avérée impossible et un nouveau tracé a été décidé en concertation avec les différents acteurs impactés (ONF, DIRIF, DDT).

Les travaux étant à réaliser en urgence compte tenu du risque d'effondrement de l'autoroute A12, HYDREAULYS a demandé et obtenu auprès des services de l'Etat un arrêté préfectoral autorisant au titre de l'article R214-44 du code de l'environnement la réalisation en urgence de ces travaux d'assainissement. Une étude montrant l'absence de zone humide a toutefois été nécessaire garantissant l'absence d'impact sur le milieu. L'année 2019 a surtout été consacrée à la réalisation des études de conception (levé topo, étude de sol, investigations ITV, AVP, PRO...) et d'un avenant au marché de travaux. La technique du microtunnelier permettant de limiter l'impact sur la circulation routière a été retenue.

Les travaux ont ainsi pu débuter début novembre 2019 et sont estimés à 2 M€. Cette opération est rendue très compliquée du fait de sa localisation (autoroute A12) mais les délais tenus pour ces travaux d'ampleur sont remarquables.



Aménagement de la zone autour du puits de poussée.



Effondrement partiel du collecteur existant.



Terrassement du puits de sortie côté Bois d'Arcy.



Localisation des travaux.



Aménagement du puits de sortie côté Bois d'Arcy.



Fourreau en béton en cours de construction.

Réhabilitation des collecteurs B et D à Viroflay, Chaville et Sèvres.

L'étude de faisabilité relative au programme de réhabilitation des collecteurs unitaires B et D sur les communes de Sèvres, Chaville et Viroflay, achevée en novembre 2017, a établi un programme de travaux sur la période 2018-2022. Ce programme de travaux se concentre sur la rénovation des collecteurs principaux, la reconstruction en tranchée ouverte et le chemisage des branchements qui le nécessitent. Ces actions représentent un vrai challenge en milieu urbanisé.

Les études de conception pour le programme 2018 localisées sur les communes de Sèvres et Viroflay ont été réalisées au 2nd semestre 2018. Les travaux se sont déroulés sur le 1^{er} semestre 2019 pour un montant de 3,2 M€TTC. Une subvention de 1 M€ et une avance de 500 k€ ont été accordées par l'Agence de l'Eau pour ce programme.

Les études de conception pour le programme 2019 se sont déroulées sur le 1^{er} semestre 2019. Les travaux ont débuté au 2nd semestre 2019 dans la continuité de la 1^{ère} année de programme et se focalise sur les communes de Viroflay et Chaville pour un montant de près de 3,6 M€TTC. L'Agence de l'Eau Seine Normandie a accordé une subvention de 1,2 M€ et une avance de 600 k€ pour ce programme. Les travaux du programme 2019 s'achèveront au 1^{er} semestre 2020.

Les études de conception pour le programme 2020 ont débuté au 2nd semestre 2019.



Vue intérieure du collecteur visitable en cours de réhabilitation.



Vue intérieure du collecteur en phase chantier.



Reconstruction du radier et mise en place des grilles de renforcement avant injection du béton.

Connexion des effluents de Saint-Quentin-en-Yvelines et du quartier Satory Ouest à Versailles au bassin versant ouest d'HYDREAULYS.

L'étude de faisabilité pour la réhabilitation du collecteur Versailles Sud et la connexion des effluents du futur quartier Satory et de 4 communes de SQY vers l'usine d'épuration Carré de Réunion s'est achevée en juillet 2018 proposant 20 tracés dont les coûts varient de 18.490.000 à 84.700.000 €HT.

Après consultation d'un comité de pilotage constitué des élus et techniciens de Versailles, Versailles Grand Parc et Saint-Quentin-en-Yvelines, le choix s'est porté, fin 2018, sur un scénario comprenant la réhabilitation du collecteur Versailles sud, la création d'une canalisation indépendante venant du Poste de la Minière traversant Satory, la N12, la voie SNCF puis rejoignant la porte des Matelots pour suivre en parallèle le linéaire du collecteur Versailles Sud pour un coût estimé à 45 M€ HT.

Au 1^{er} semestre 2019, la consultation pour le choix du maître d'œuvre s'est déroulée : 5 offres ont été reçues et étudiées. Le groupement EGIS-SEMOFI a été retenu. L'étude préliminaire a débuté en juin et a consisté notamment à rencontrer l'ensemble des acteurs potentiellement concernés par ce projet : DDT, DRIEE, ABF, Château de Versailles, EPAPS... Une étude faune-flore a été lancée. Le diagnostic complet du collecteur Versailles Sud a été réalisé montrant de graves anomalies.



Vue de la déformation de l'ouvrage et de bombement du piédroit gauche à proximité de R25 et de R26.



Vue de la fissuration en voute vers R24 & R50.

Des difficultés sont rencontrées avec le Domaine du Château de Versailles qui ne souhaite pas voir la création d'un nouveau collecteur dans le Parc et qui est susceptible d'imposer des contraintes de rénovation sur le collecteur Versailles Sud.

Les échanges et études de conception doivent se poursuivre en 2020.



Tracés retenus par le comité de pilotage à l'issue de l'étude de faisabilité.

Schéma Directeur d'Assainissement BVO.

La réalisation du Schéma Directeur d'Assainissement du Bassin Versant Ouest d'HYDREAULYS (dont les eaux usées sont raccordées à l'usine d'épuration Carré de Réunion) a été confiée au bureau d'études SAFEGE en juin 2019. La commune de Bois d'Arcy et la copropriété Parly 2 ont adhéré à la démarche.

Une subvention de 80% a été accordée par l'Agence de l'Eau.

Le 2nd semestre 2019 a été consacré à la réalisation de la phase 1 (recueil et analyse des données existantes sur le territoire) et à la rencontre des différents partenaires (services de Bois d'Arcy, copropriété et centre commercial Parly 2, délégataires...). (Voir la carte de découpage de la zone ci-contre) ➡

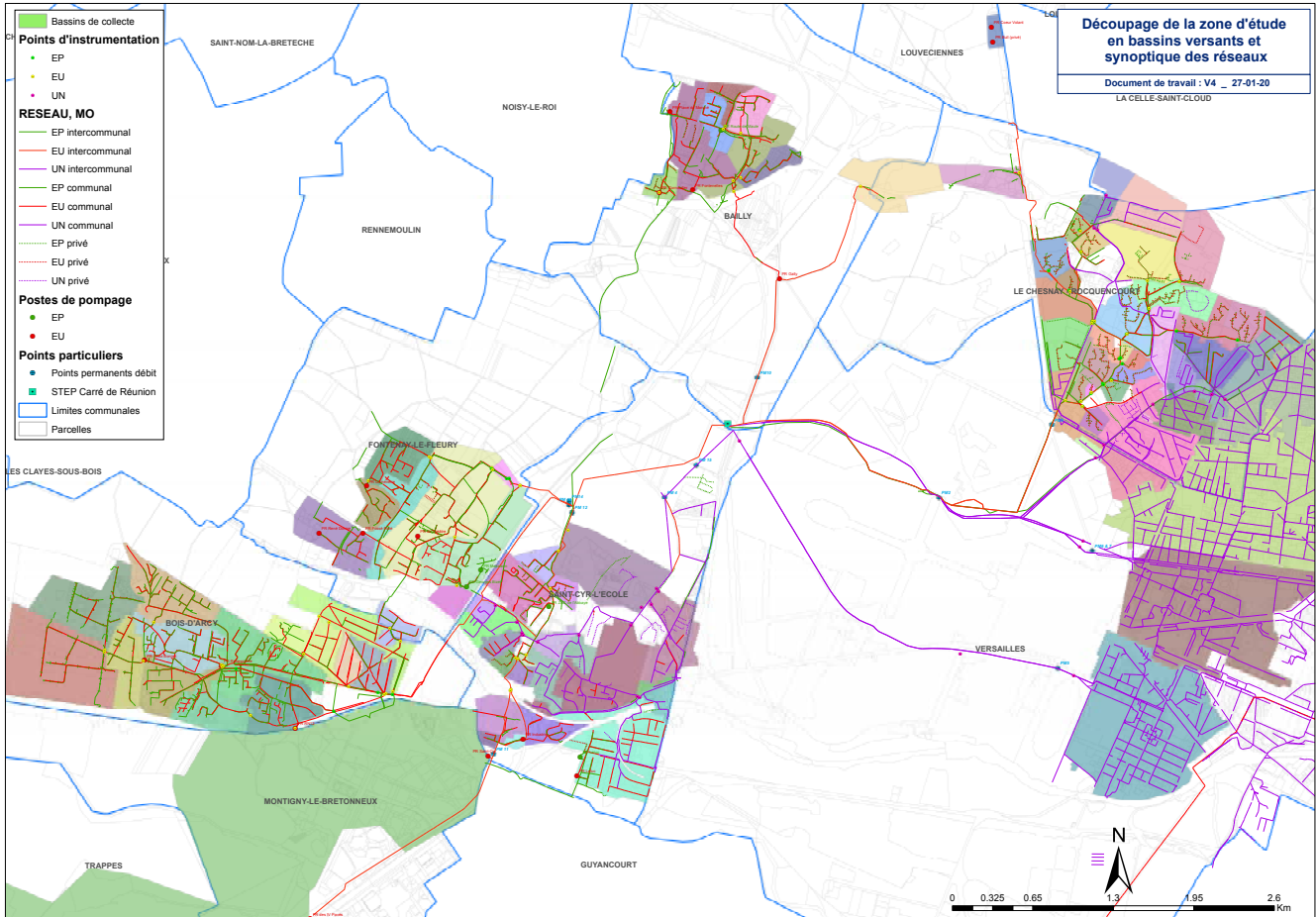
Impact des travaux de la TGO-TRAM 13 sur le patrimoine HYDREAULYS.

Fin 2018, la SNCF avait donné son accord pour la réalisation, à ses frais :

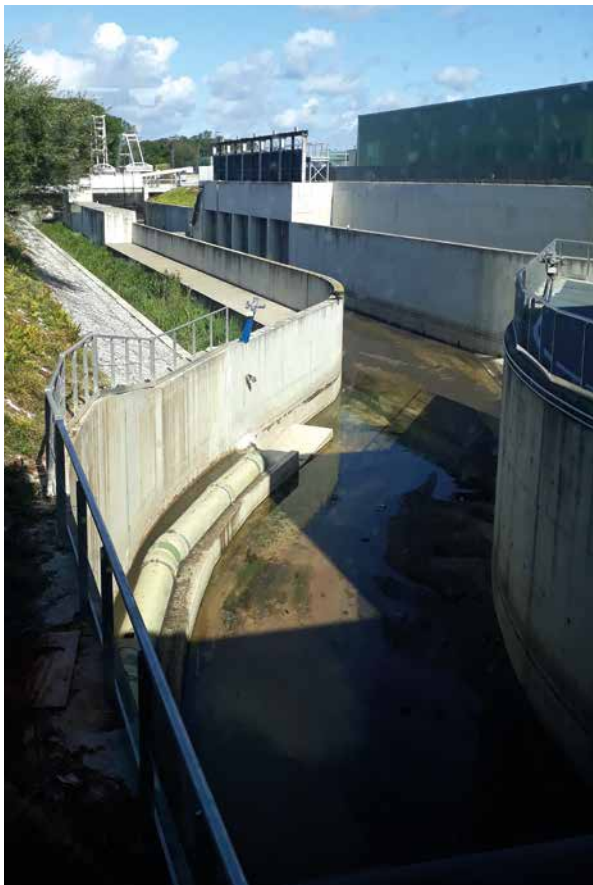
- Du **renforcement du collecteur** Versailles Sud entre la Ferme de Gally et l'arrivée à la station d'épuration ;
 - > Les travaux ont été réalisés fin 2018 et début 2019 et ont consisté à la mise en place de coque sur 35 mètres linéaire et au remplacement du collecteur par une canalisation de diamètre 2500 sur 45 mètres ;
- Du **dévoisement de réseaux** sur Saint-Cyr-l'École et Bailly ;
 - > Les travaux ont été réalisés en 2019 conformément au planning ;
- Du **déplacement du poste de garde** de l'usine d'épuration ;
 - > Le Permis de Construire a été obtenu après 9 mois de procédure et les travaux ont pu être initiés fin 2019. Ils se poursuivront sur le 1^{er} semestre 2020 ;
- De la **séparation des flux** à l'entrée de l'usine pour recevoir les eaux de surverse des bassins de rétention ;
 - > Le ru de Gally qui se mélangeait auparavant aux eaux usées et était traité dans la station d'épuration chemine désormais par une canalisation spécifique et est rejeté en aval de l'usine. Le débit du ru de Gally est nul en été mais de l'ordre de 300 m³/j en hiver. Ce dévoiement, opérationnel depuis octobre 2019, permet de réduire de manière significative les Eaux Claires Parasites Permanentes, les déversements en temps de pluie, les consommations d'énergie, de produits chimiques... au niveau de l'usine d'épuration.



Écoulement du ru de Gally au niveau de la station d'épuration.



Découpage de la zone d'étude en bassins versants et synoptique des réseaux.



Canalisation de dévoiement du ru de Gally.

Compétence assainissement communal.

Les communes de Bailly, Fontenay-le-Fleury, Le Chesnay-Rocquencourt et Saint-Cyr-l'École ont confié la compétence assainissement communal – assainissement collectif, non collectif et eaux pluviales – à HYDREAULYS qui assure, avec l'aide de la société SEVESC, l'exploitation des réseaux depuis le 1^{er} janvier 2018. Des réunions trimestrielles sont organisées avec chaque commune pour faire le point sur l'assainissement communal. Les marchés de maîtrise d'œuvre et de travaux pour les collecteurs non visitables ont été attribués au cours de l'année 2018.

Ont été réalisés en 2019 :

- Les travaux (tranchée ouverte et chemisage) de la rue Psichari au Chesnay-Rocquencourt (opération subventionnée par l'Agence de l'Eau) ;



Travaux rue Ernest Psichari au Chesnay-Rocquencourt.

- Les travaux rues Danielle Casanova et Pierre Curie (tranchée ouverte et chemisage) à Saint-Cyr-l'École ;



Travaux rue Danielle Casanova à Saint-Cyr-l'École.



Travaux de la rue Danielle Casanova et de l'avenue Pierre Curie.



Travaux avenue Pierre Curie (RD10) à Saint-Cyr-l'École.



- Les travaux de reconstruction de l'exutoire de Bailly, au niveau de la traversée de la RD307 (dans le cadre des travaux concessifs SEVES) et l'abandon du collecteur existant ;
- Le chemisage du collecteur d'eaux usées rue Jean Perrin à Fontenay-le-Fleury, également dans le cadre des travaux confiés au délégataire.

Compétence GEMAPI

(Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations)

Le Ru de Gally, affluent de la Mauldre et sous-affluent de la Seine, prend sa source à la surverse du Grand Canal dans le parc du château de Versailles.

Il s'écoule dans la vallée de Gally sur une longueur de 22 km avant de se jeter dans la Mauldre à la Maladrerie de Beynes. L'altitude de sa source est de 108 mètres et son confluent à 42 mètres (sa pente moyenne est de 0,32%).

A la source du Ru de Gally, le débit par temps sec est faible (environ 0,01 m³/s), mais quelques centaines de mètres plus en aval, il reçoit les eaux résiduaires urbaines épurées par l'usine d'épuration Carré de réunion.

Restauration du ru de Gally et de ses affluents.

HYDREAULYS a étudié la possibilité de remplacer les projets de création de bassins par un projet de renaturation et de création de zones d'expansion de crue.

Ces projets s'intègrent dans les politiques européennes et nationales en vigueur sur l'eau qui visent la reconquête des milieux aquatiques et l'atteinte du bon état écologique des masses d'eau.

La renaturation du ru de Gally permet d'améliorer les fonctionnalités du lit majeur du ru pour le stockage et l'atténuation des crues. Cette solution d'aménagement a fait l'objet d'une simulation hydraulique pour quantifier ses effets sur les conditions d'écoulement du ru de Gally en crue. Les projets sont réalisés en concertation avec les agriculteurs, les propriétaires riverains et les acteurs locaux.

Leurs objectifs sont de :

- Retrouver une morphologie « naturelle », adaptée aux débits (géomorphologie) ;
- Recréer des formations végétales diversifiées (écologie) ;
- Rétablir la fonction auto épuratrice du cours d'eau (qualité de l'eau) ;
- Stabiliser les berges et recréer un substrat alluvial nécessaire à la vie piscicole (géomorphologie) ;
- Protéger les biens et les personnes des inondations ;
- Préserver et améliorer le paysage de la « plaine de Versailles ».

Suite aux travaux de reméandrage (phase 1), quelques débordements ont été observés (cf. photos ci-après). Quelques montées d'eau en temps sec ont été mises en évidence sur le ru de Gally. Des montées d'eau lors de l'évènement pluvieux du 11 mai 2019 sont apparues sur la parcelle des gens du voyage à Villepreux, des inondations les 11 mai et 4 juin 2019 sont survenues sur la parcelle des jardins familiaux à Villepreux.



Reméandrage du ru de Gally entre Rennemoulin et Villepreux.

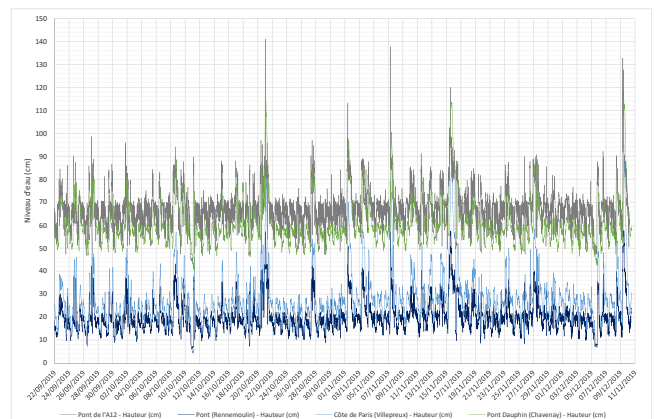


Limnimètre.

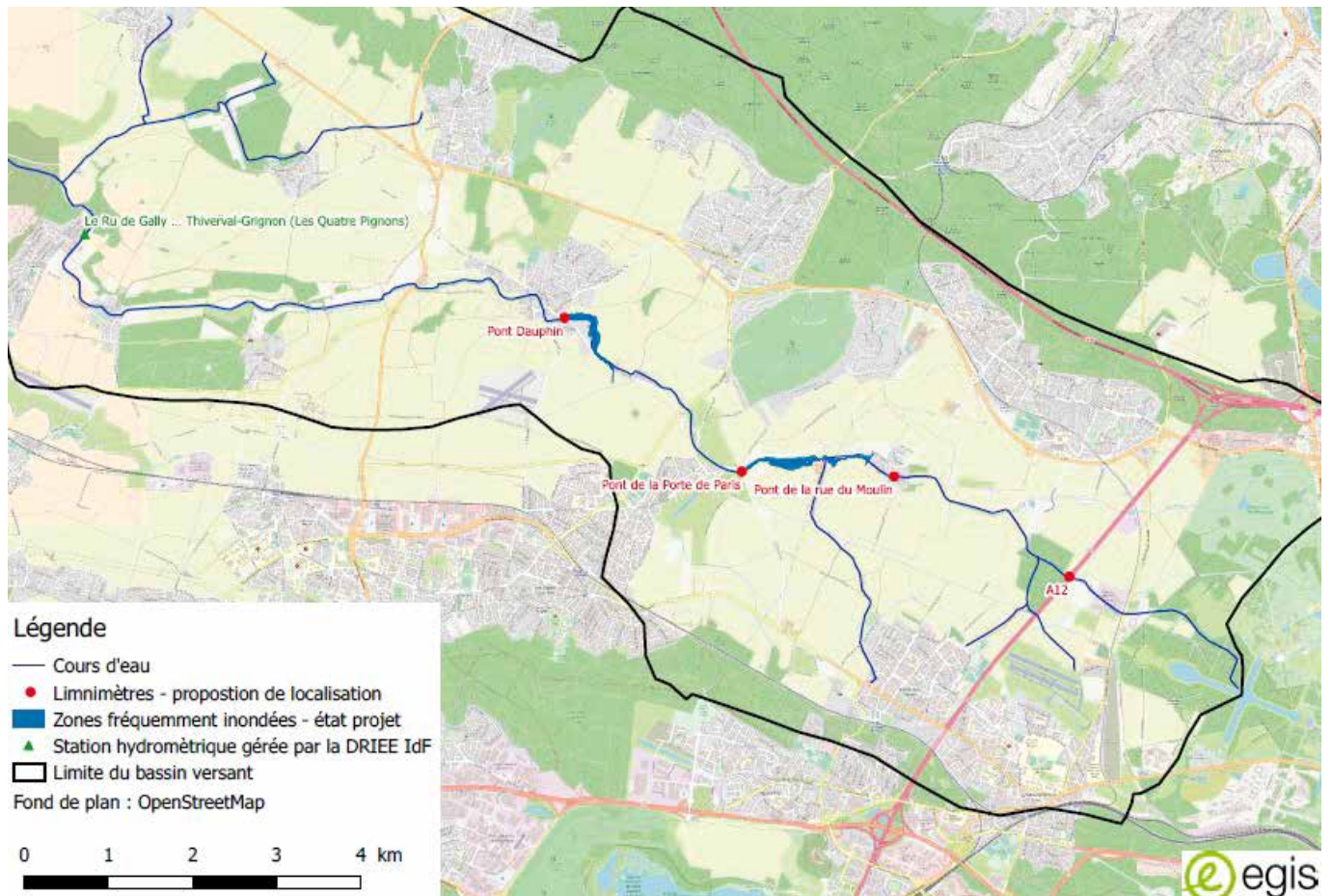
Dans un souci de réduction de l'impact des débordements, HYDREAULYS a missionné mi-septembre 2019, la société Aquamesure, pour la pose de 4 limnimètres qui enregistrent une mesure toutes les 15 min du niveau d'eau.

Quatre campagnes de jaugeages de différentes situations hydrologiques sont prévues au droit de chaque limnimètre (idéalement en basses eaux, en moyennes eaux et en hautes eaux). Deux campagnes ont été réalisées en 2019.

Grâce à la récupération des données (variations des hauteurs d'eau), le bureau d'études EGIS sera en mesure d'affiner son modèle hydraulique et de proposer de petits travaux pour atténuer l'impact des débordements sur les zones inondables identifiées.



Enregistrement d'un limnimètre.



Localisation des limnimètres.

Suite à la réception des travaux et dans le cadre de la garantie de reprise, l'entreprise TERIDEAL a repris les végétaux morts (plantations réalisées en novembre 2019).



Travaux : aval du pont du chemin communal de Rennemoulin.



Travaux : amont du pont de la Faisanderie.



Travaux : aval du pont Ford.



Octobre 2019 : pose de panneaux d'information.



Mise aux normes du bassin de Rennemoulin.

L'ouvrage de retenue de Rennemoulin doit être renforcé pour supporter une surverse des eaux en cas d'importants phénomènes pluvieux. La mise en sécurité du barrage tient compte du dimensionnement de l'évacuateur de crue basé sur une crue centennale, sans perte de volume de stockage de la retenue et sans rehaussement de la digue. Le coût de l'opération est estimé à 700 k€HT (maîtrise d'œuvre et travaux). En 2019, HYDREAULYS a mandaté le bureau d'étude Artelia pour terminer la phase conception. Des études complémentaires (topographie du bassin et de la digue) ont été suivies par HYDREAULYS. Profitant de ces travaux, la vanne du bassin sera électrifiée pour une régulation à distance. Les travaux sont financés par la CA VGP, dans le cadre d'une convention.



Digue de Rennemoulin.



Dégrillage au niveau du bassin de Rennemoulin.

L'ordre de service de lancement de la phase PRO a été signé le 29 mai 2019.

Les levés topos ont été finalisés en septembre 2019.

Le PRO finalisé a été remis le 21 novembre 2019.

Le porté à connaissance auprès de la DDT et les travaux sont prévus courant 2020.

Prévention des inondations : la buse de Rennemoulin.

Le village de Rennemoulin a été inondé en 2001 avec des crues liées à la construction du foncier sur l'ancien bief. Début 2019, les élus ont souhaité actualiser le dossier loi sur l'eau et son dépôt fin mai auprès de la DDT. A l'issue de l'instruction, la DDT demande une étude complémentaire prouvant la compatibilité du projet avec les dispositions du plan de gestion des risques inondations.



Inondation du 7 Juillet 2001.

Opérations d'entretien pour le bon écoulement de la rivière.

En 2019, dans le cadre de l'entretien des berges, l'abattage des pouses s'installant dans les culées des ponts à Rennemoulin a été réalisé. Ces pouses sont retirées pour protéger les ouvrages maçonnés. Des arbres morts ont été retirés le long des jardins familiaux de Villepreux. Des embâcles sont régulièrement enlevés tout au long du ru.

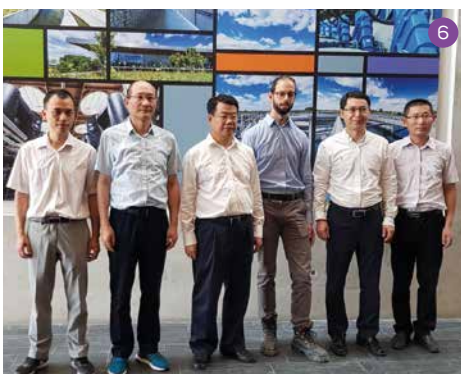


Enlèvement des embâcles à Beynes.

ÉVÈNEMENTS ET RENCONTRES



- 1 • Présentation de la STEP Carré de Réunion à des techniciens du SIAAP.
- 2 • Diffusion d'une plaquette explicative sur l'épandage des boues.
- 3 • Présentation de la renaturation du Ru de Gally au congrès de l'ASTEE.
- 4 • Visite de la FNAU à la STEP Carré de Réunion.
- 5 et 6 • Visite d'une association de communes d'Outre-Mer & d'une délégation chinoise (Shenzhen) à la STEP Carré de Réunion.
- 7 • Inauguration du Ru de Gally renaturé.



Découvrez l'intégralité de nos événements sur notre site internet ou suivez-nous sur les réseaux sociaux.

Bassin de Sèvres

Le 24 juin, Claude Jamati et Grégoire de la Roncière ont présenté le Bassin de Sèvres et les travaux de réhabilitation des collecteurs B et D, servant à transporter les eaux usées vers les canalisations du SIAAP. Une vidéo explicative du projet a été réalisée et reste consultable sur la médiathèque de notre site internet :

www.eauxseineouest.fr/category_video/2-assainir/



Inauguration du bassin de Sèvres.



HYDREAULYS et GRDF présentent le projet de biogaz au SMCL 2019.

Salon des Maires

Fin novembre, HYDREAULYS était convié par l'un de ses prestataires au Salon des Maires 2019 pour la présentation, sur leur stand, de l'usine Carré de Réunion et notre projet d'unité de biométhane mis en service le mois suivant.

STEP Carré de Réunion

En plus de visites récurrentes des écoles dans notre espace pédagogique, la STEP a fréquemment ouvert ses portes pour mettre en avant son savoir-faire (membranes, mesure des odeurs, unité de biogaz...) à des délégations françaises ou étrangères, à des associations du territoire ou des instituts régionaux, ou simplement à nos homologues d'Île de France.



Visite de la délégation de Los Angeles.

LE BILAN EN VIDÉO

À l'occasion de la cérémonie des vœux 2020, HYDREAULYS a présenté en image le bilan 2019. Les grands travaux, les innovations et les projets menés durant l'année y sont expliqués par des membres du syndicat.

La vidéo est disponible sur la médiathèque de notre site internet et sur nos différents réseaux sociaux.

www.eauxseineouest.fr/2020/01/27/video-bilan-hydraulys-2019/

Facebook : @EauxSeineOuest

Twitter : @EauxSeineOuest

Youtube : Eaux Seine Ouest ou www.youtube.be/DBMjlxFFMM

Linkedin : @Hydraulys



LES INDICATEURS RÉGLEMENTAIRES

Bassin versant Ouest (traitement + transport)

Les indicateurs complémentaires pour les rapports soumis à CCSPL – Décret du 2 mai 2007

Thème	Indicateur	2019	Unité	Degré de fiabilité
Caractéristique technique	D201.0 – Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaires ou séparatif	Sans objet (réseau de transport et non de collecte, par conséquent, cet indicateur n'est pas à calculer)		
	Nombre d'abonnements	15 969	Nombre	A
	D202.0 – Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées	1	Nombre	A
	Linéaire de réseaux de collecte des eaux usées de type unitaire	14,936	km	A
	Linéaire de réseaux de collecte des eaux usées de type séparatif	21,157	km	A
	Linéaire de réseaux de collecte des eaux pluviales	7,781	km	A
	D203.0 – Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration	2 467	TMS	A
	Evaluation du nombre d'habitants desservis par le service public de l'assainissement non collectif	Sans objet		
Tarifification	D204.0 – Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³	factures 120m ³	€ TTC/m ³	A
Indicateur de performance	P201.1 – Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	Non concerné	%	-
	P202.2B – Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées	120(d)	Valeur de 0 à 120	A
	P203.3 – Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions définies aux prescriptions nationales issues de la directive ERU	Oui	Oui / Non	A
	P204.3 – Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions nationales issues de la directive ERU	Oui	Oui / Non	A
	P205.3 – Conformité de la performance des ouvrages d'épuration	Oui	Oui / Non	A
	P206.3 – Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	100	%	A
	Indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif (note de 0 à 140)	Sans objet		
	Taux de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif	Sans objet		
	P251.1 – Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers	0	Nombre / 1000 habitants desservis	A
	P252.2 – Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage	0	Nombre / 100 km	A
	Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées	0	%	A
	P254.3 – Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel pris en application de la police de l'eau	100	%	A
	P255.3 – Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	120	Valeur de 0 à 120	A
	P258.1 – Taux de réclamations	0,06%	Nombre / 1000 abonnés	A

Indicateur de performance	Existence d'un dispositif de mémorisation des réclamations écrites reçues	Oui	Oui / Non	A
	P257.0 – Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	0,66%	%	A
Actions de solidarité et de coopération	P207.0 – Montant des abandons de créance ou des versements à un fond de solidarité	0	€/m ³	A
	Nombre de demandes d'abandons de créances reçues	0	Nombre	A

Les indicateurs complémentaires proposés par la FP2E

Thème	Indicateur	2019	Unité	Degré de fiabilité
Dépollution	Indice de conformité réglementaire des rejets (arrêté préfectoral)	Oui	Oui / Non	A
Satisfaction des usagers	Existence d'une mesure de satisfaction clientèle	Oui	Oui / Non	A
Accès à l'eau	Existence d'une CCSP	Oui	Oui / Non	A
Indicateur FP2E	Existence d'une commission départementale Solidarité Eau	Oui	Oui / Non	A
Certification	Obtention de la certification ISO 9001 version 2008	Oui	Oui / Non	A
Certification	Obtention de la certification ISO 14001 version 2004	Non	Oui / Non	A
Indicateur FP2E	Liaison du service à un laboratoire accrédité	Oui	Oui / Non	A

Les indicateurs spécifiques du contrat

Indicateurs techniques du réseau d'assainissement eaux usées		Exercice 2019	Objectif 2019	Taux réalisation 2019	Obligation cumulée sur la durée du contrat	Taux réalisation cumulé sur la durée du contrat
Curage préventif	Linéaire de réseau curé (ml)	8 173	9 528	85,78%	100 888	94%
Inspections télévisées	Linéaire de réseau inspecté (ml)	8 064	9 299	86,72%	100 888	99%
Désobstructions	Nombre de désobstructions de réseau par km	0	-	-	-	-
Interventions	Interventions urgentes	82	-	-	-	-
	Nombre hors délai	0	0	-	-	-
	Intervention non urgentes	210	-	-	-	-

Bassin versant Est (transport)

Indicateurs du décret du 2 mai 2007

Thème	Indicateur	2018	2019	Unité	Degré de fiabilité
Caractéristique technique	Territoire desservi – mode de gestion du service – date d'échéance du contrat de délégation du service	Réseau de transport et à titre dérogatoire de collecte des eaux usées du bassin versant est du Syndicat HYDREAULYS	Réseau de transport et à titre dérogatoire de collecte des eaux usées du bassin versant est du Syndicat HYDREAULYS	-	-
		Contrat de délégation en vigueur depuis le 01/07/08 pour une durée de 12 ans.	Contrat de délégation en vigueur depuis le 01/07/08 pour une durée de 12 ans.		
		Date d'échéance le 30/06/20.	Avenant n°6 prolongeant le contrat en vigueur. Date d'échéance le 31/12/2022.		
	VP.199 – Linéaire de réseaux de collecte des eaux usées de type unitaire	Réseau unitaire : 33 564.	Réseau unitaire :	ml	A
		3 déversoirs d'orage disposés en amont du milieu naturel et en aval de réseaux unitaires.	34 871		
		-	3 déversoirs d'orage disposés en amont du milieu naturel et en aval de réseaux unitaires.		
	D201.0 – Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaires ou séparatif	Transport : 211 351 dont 79 150 pour la CASQY	Transport : 211 351 dont 79 150 pour la CASQY	Nombre	B
		(population concernée par les activités de collecte des eaux usées : 6 501)	(population concernée par les activités de collecte des eaux usées : 6 501)		
	VP.056 – Nombre d'abonnements (Estimé à partir du nombre de branchements eaux usées et unitaires)	934 (chiffre réévalué au fur et à mesure des contrôles de conformité et de la création de branchement)	936 (chiffre réévalué au fur et à mesure des contrôles de conformité et de la création de branchement)	Nombre	A
	D202.0 – Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées	108	108	Nombre	A
Tarifification	D204.0 – Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³	Bilan clientèle factures 120 m ³	Bilan clientèle factures 120 m ³	€ TTC/m ³	A

Indicateur de performance	P202.2B – Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées	115	115	Valeur de 0 à 120	A
	P255.3 – Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	110	110	Valeur de 0 à 120	A
	P251.1 – Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers	0,005	0	Nb/1000 habitants desservis	A
	P203.3 – Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions définies aux prescriptions nationales issues de la directive ERU	Oui	Oui	Oui / Non	A
	P252.2 – Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage	0	0	Nombre/1000km	A
	P258.1 – Taux de réclamations	0	0	Nombre/1000 abonnés	A
	Existence d'un dispositif de mémorisation des réclamations écrites reçues	Oui	Oui	Oui / Non	A
	Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées	3 032 ml soit 1,8 % par an en moyenne	-	%	A
	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	16	-	Nb années	A
Financement des investissements	Montant financier des travaux de renouvellement des équipements électromécaniques	266 679,00 €	335 596,65 €	Euros HT	A
Actions de solidarité et de coopération	P207.0 – Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité	0	0	€/m ³	A
	Nombre de demandes d'abandons de créances reçues	0	0	Nombre	A

Assainissement communal

Indicateurs du décret du 2 mai 2007

Thème	Indicateur	2019	Unité	Degré de fiabilité
Caractéristique technique	D201.0 – Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaires ou séparatif	64 039	Nombre	B
	VP.056 – Nombre d'abonnements	6 683	Nombre	A
	D202.0 – Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées	4	Nombre	A
	D203.0 – Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration	Non concerné	TMS	A
	D301.0 – Evaluation du nombre d'habitants desservis par le service public de l'assainissement non collectif	52	Nombre	B
Tarification	D204.0 – Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³	Bilan clientèle factures 120 m ³	€ TTC/m ³	A
Indicateur de performance	P202.2B – Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées	27	Valeur de 0 à 120	A
	P203.3 – Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions définies aux prescriptions nationales issues de la directive ERU	Oui	Oui / Non	A
	P204.3 – Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions nationales issues de la directive ERU	Non concerné	Oui / Non	A
	P205.3 – Conformité de la performance des ouvrages d'épuration	Non concerné	Oui / Non	A
	P205.3 – Conformité de la performance des ouvrages d'épuration	Non concerné	%	A
	P206.3 – Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	Non concerné	%	A
	P258.1 – Taux de réclamations	0	Nombre/1000 abonnés	A
	Existence d'un dispositif de mémorisation des réclamations écrites reçues	Oui	Oui / Non	A
Actions de solidarité et de coopération	P207.0 – Montant des abandons de créance ou des versements à un fond de solidarité	0	€/m ³	A
	Nombre de demandes d'abandons de créances reçues	0	Nombre	A

Avancement des obligations contractuelles			
Obligation	Obligation à fin 2019	Réalisé à fin 2019	Avancement
Curage EU + UN (ml)	6 250	6 068	97%
Curage EP (ml)	1 941	1 999	102%
Inspections télévisées (ml)	6 890	6 334	92%
ICGP	-	27/120	-
Taux de Renouvellement canalisation(ml)	414	401 ml	-

STEP Villepreux (transport + traitement)

Les indicateurs complémentaires pour les rapports soumis à CCSPL – Décret du 2 mai 2007

Thème	Indicateur	2019	Unité	Degré de fiabilité
Caractéristique technique	D201.0 – Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaires ou séparatif	Sans objet (réseau de transport et non de collecte, par conséquent, cet indicateur n'est pas à calculer)		
	Nombre d'abonnements	-	Nombre	A
	D202.0 – Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées	0	Nombre	A
	Linéaire de réseaux de collecte des eaux usées de type unitaire	7 053,00	km	A
	Linéaire de réseaux de collecte des eaux usées de type séparatif	14 813,00	km	A
	Linéaire de réseaux de collecte des eaux pluviales	NC	km	A
	D203.0 – Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration	235,8	TMS	A
	Evaluation du nombre d'habitants desservis par le service public de l'assainissement non collectif	Sans objet		
Tarification	D204.0 – Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³	0,78	€ TTC/m ³	A
Indicateur de performance	P201.1 – Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	Non concerné	%	-
	P202.2B – Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées	80	Valeur de 0 à 120	A
	P203.3 – Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions définies aux prescriptions nationales issues de la directive ERU	Oui	Oui / Non	A
	P204.3 – Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions nationales issues de la directive ERU	Oui	Oui / Non	A
	P205.3 – Conformité de la performance des ouvrages d'épuration	Oui	Oui / Non	A
	P206.3 – Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	100	%	A
	Indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif (note de 0 à 140)	Sans objet		
	Taux de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif	Sans objet		
	P251.1 – Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers	0	Nombre / 1000 habitants desservis	A
	P252.2 – Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage	32,01	Nombre / 100 km	A
	Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées	0	%	A

Indicateur de performance	P254.3 – Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel pris en application de la police de l'eau	100	%	A
	P255.3 – Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	100	Valeur de 0 à 120	A
	P258.1 – Taux de réclamations	0	Nombre / 1000 abonnés	A
	Existence d'un dispositif de mémorisation des réclamations écrites reçues	Oui	Oui / Non	A
	P257.0 – Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	0,00%	%	A
Actions de solidarité et de coopération	P207.0 – Montant des abandons de créance ou des versements à un fond de solidarité	0	€/m ³	A
	Nombre de demandes d'abandons de créances reçues	0	Nombre	A

Les indicateurs complémentaires proposés par la FP2E

Thème	Indicateur	2019	Unité	Degré de fiabilité
Dépollution	Indice de conformité réglementaire des rejets (arrêté préfectoral)	Oui	Oui / Non	A
Satisfaction des usagers	Existence d'une mesure de satisfaction clientèle	Oui	Oui / Non	A
Accès à l'eau	Existence d'une CCSPL	Oui	Oui / Non	A
Indicateur FP2E	Existence d'une commission départementale Solidarité Eau	Oui	Oui / Non	A
Certification (ISO 9001 : 2015)	Obtention de la certification ISO 9001 version 2008	Oui	Oui / Non	A
Certification (ISO 14001 : 2015)	Obtention de la certification ISO 14001 version 2004	Oui	Oui / Non	A
Indicateur FP2E	Liaison du service à un laboratoire accrédité	Oui	Oui / Non	A

Les indicateurs spécifiques du contrat

Indicateurs techniques du réseau d'assainissement eaux usées		Exercice 2019	Objectif 2019	Taux réalisation 2019	Obligation cumulée sur la durée du contrat	Taux réalisation cumulé sur la durée du contrat
Curage préventif	Linéaire de réseau curé (ml)	3 014	2 050	147,02%	24 600	46%
Inspections télévisées	Linéaire de réseau inspecté (ml)	3 014	1 000	301,40%	12 000	53%
Désobstructions	Nombre de désobstructions de réseau par km	0	-	-	-	-
Interventions	Interventions urgentes	-	-	-	-	-
	Nombre hors délai	0	0	-	-	-
	Intervention non urgentes	5	-	-	-	-

LES CHIFFRES-CLÉS HYDREAULYS



Un territoire de
30 communes
de l'ouest parisien



2 usines
d'épuration
des eaux usées



250 km
de réseaux de collecte et
de transport



463 000
habitants raccordés
aux réseaux



Carré de Réunion* traite
les eaux usées de
340 000
habitants



Villepreux traite
les eaux usées de
45 000
habitants



Carré de Réunion :
1^{ère} référence
d'Europe avec 180 000 m²
de surface membranaire



17 millions
de m³ d'eau assainie
par an



22 km
de cours d'eau
entretenus

NOTES



A series of horizontal blue lines spaced evenly down the page, providing a template for writing notes.



HYDREAULYS



La station d'épuration Carré de Réunion,
entre Bailly et Saint-Cyr-l'École.



HYDREAULYS

12 rue Mansart – 78000 Versailles
01 39 23 22 60

Rejoignez-nous sur :

@EauxSeineOuest



Retrouvez toutes les informations
concernant HYDREAULYS sur :

www.eauxseineouest.fr